

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministere de l'enseignement superieur et de la recherche scientifique

Centre universitaire Belhadj Bouchaib -Ain Temouchent-
Institut des Lettres et langues
Département de Français

Mémoire de Master

Option : sciences du langage

2014 / 2015

TRANSGRESSION DE LA
REFERENTIALITE dans
LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

Sous la direction de
M. Belkadi Mokhtar

Elaboré par :
- HAMZI Ahmed Adel
- BENSADDEK Rachid

REMERCIEMENTS

De prime abord nous tenons à remercier sincèrement notre très patient directeur de recherche, M. Belkadi. Dès le début il s'est montré infiniment positif à l'égard du thème de l'étude et aussi du corpus. Néanmoins, au cours de la première discussion, il a manifesté beaucoup d'enthousiasme au thème et à l'approche à appliquer qui lui semble non seulement pertinent mais surtout original. Nous accueillons donc celui de *La transgression de la référentialité dans les billets d'humeur de Chawki Ammari*. Il a suivi la progression de ce mémoire et nous a guidés dans le travail par ses conseils et ses corrections pertinentes en nous donnant une grande marge de manœuvre.

Sommaire

Introduction.....	4
TABLE DES ABREVIATIONS.....	8
PREMIERE PARTIE: CADRES THEORIQUES.....	9
I. THEORIE DE LA PERTINENCE :	9
1. Le modèle du code vs le modèle de l'inférence.....	11
2. Versant cognitif de la Pertinence.....	14
3. Usage descriptif vs usage interprétatif.....	16
4. Présomption de pertinence.....	17
5. Effort cognitifs vs effets cognitifs.....	18
6. Environnement cognitif :	22
7. Explicites vs implicites.....	25
II. LA REFERENCE DANS TOUS SES ETATS.....	26
III. ELEMENTS CONCEPTUELS AUTOUR DU DISCOURS JOURNALISTIQUE.....	28
1. <i>Narrer</i> l'évènement.....	30
2. Classe générique du billet d'humeur.....	31
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE.....	35
1.1. Mise en œuvre d'un jeu de transgression codique :	36
1.2. Circularité référentielle :	37
1.3. Transgression référentielle : une réalité apparentée à l'univers du conte :	37
2. La référentialité dans tous ses états.....	39
CONCLUSION :	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	42

Introduction :

Le discours d'information constitue une production particulière de l'activité langagière qui est d'emblée posée comme un acte social, porteur d'enjeux sociaux et identitaires fondamentaux, dans lequel les médias occupent une place de choix dans le processus de scénarisation et de représentation des imaginaires sociaux.

De ce fait, la prise en compte du contexte social à la faveur des entreprises d'analyse des discours apparaît ainsi cruciale. C'est ainsi que la construction du sens dans le discours d'information est un processus dynamique qui est mis en œuvre par un certain nombre d'opérateurs. Il implique un engagement de la part des acteurs sociaux, journalistes, sources et récepteurs qui participent à l'unisson dans le processus d'homogénéisation et de stabilisation du sens.

C'est pourquoi, le problème de la référence au réel et la prise en compte de ce réel est incontournable dans toute entreprise de saisie de sens dans la mesure où ce réel nous est livré à travers un discours. Nous appréhendons un *discours* sur la réalité et non la réalité elle-même. En effet, cette prise de conscience de l'importance de la référence chez les philosophes tout d'abord jalonne toute la réflexion philosophique depuis l'ère hellénique. Rappelons les débats houleux qui ont émaillé la scène intellectuelle et opposé Socrate aux sophistes. Et, étant donné qu'on ne rend compte de la réalité que par le biais du langage, la recherche linguistique s'y est mise de la partie.

Cependant, ce discours sur le monde va incontestablement bien au-delà de la description d'évènements, ou de la représentation de la réalité ou d'un univers à l'image du réel : elle permet d'énoncer des jugements sur des contenus de sens, d'assujettir ces contenus aux déterminations d'une situation d'énonciation et d'une visée communicative doublée d'une charge *illocutoire*. Le problème fondamental donc, que pose toute référence est celui de la communication de l'identité du référent au destinataire.

En l'occurrence, dans le champ médiatique, le journaliste-énonciateur développe, autour de faits ou de dits, un discours, qui présente une double

fonction : livrer de l'information tout d'abord et se livrer à une activité de commentaire d'analyse et d'explication voire d'interprétation. Aussi, ladite entreprise discursive journalistique, sous l'effet d'une double contrainte, à savoir « celle des représentations et celle des dispositifs », pour reprendre l'expression de Patrick Charaudeau¹, met en jeu un rituel de *thématisation* du réel en ne référant au monde qu'en réfléchissant l'acte d'énonciation qui le porte selon Maingueneau².

Les élections présidentielles du 17 avril 2014 représentent l'événement majeur qui a déclenché notre intérêt pour le thème du mémoire. Débats, controverses et moult accusations que ne daignaient de s'échanger les différents protagonistes et acteurs du champ politique par médias interposés ont émaillé la scène politique et caractérisé une campagne électorale des plus controversées.

Suivant de près l'évènement, nous avons fait le constat que certains médias lourds se livraient à un exercice journalistique qui a brouillé les frontières entre le journalisme professionnel et la pratique propagandiste en n'hésitant pas à user de la rumeur et du mensonge pour arriver à leurs fins.

Dans cette perspective, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur le traitement médiatique dont a fait l'objet cet événement politico-médiatique, à savoir les échéances présidentielles du 14 avril 2014 et qui a suscité un débat national houleux autour du 4^{ème} mandat du Président-candidat Abdelaziz Bouteflika. Par la suite nous n'avons pu résister à l'ambition d'explorer toute une portion de l'actualité sociale, politique et économique algérienne et non seulement cet évènement ponctuel, à travers la plume d'un acteur du champ médiatique. En effet beaucoup d'événements ont animé la scène médiatique algérienne comme, entre autres, le gaz de schiste et la santé du président et n'ont pas manqué de susciter des débats à l'échelle nationale et de convoquer des plumes médiatiques d'obédiences diverses.

1. Patrick-Charaudeau.com/Les-medias-un-manipulateur.html

2. Dominique Maingueneau, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994.

Notre préoccupation consiste donc à cerner de plus près la problématique de l'énonciation dans le discours journalistique et plus particulièrement le phénomène de la *transgression de la référentialité*, dans le billet d'humeur considéré comme un genre journalistique à part entière, donc un cas particulier de la communication journalistique.

Le corpus qui a servi de base à notre travail est une collection d'énoncés extraits de billets d'humeur de Chawki Amari dans la rubrique *Point Zéro d'El Watan*. Il répond à un critère de diversité thématique et s'étale à cet égard sur un axe temporel de près de trois années, 2013, 2014, 2015.

L'entreprise de collecte des articles de notre billettiste n'a pas été une tâche difficile dans la mesure où le site d'*El Watan* a été le gisement qui nous a permis de consulter pratiquement tous les travaux pour pouvoir en choisir les plus pertinents mais aussi les plus représentatifs. Cependant, l'écueil qui nous a déstabilisé pendant la tentative de tracer les frontières de notre corpus est à signaler. Il réside dans le caractère mouvant de ce genre de discours journalistique qu'est le billet puisqu'il s'articule autour de l'actualité que l'auteur suit de près en produisant un discours à travers lequel il tente de commenter, d'analyser mais aussi de parodier des événements au fil des jours : une moyenne de 5 billets par semaine.

Nous intéressant spécifiquement au phénomène de la référentialité, ces choix énonciatif et discursif suscitent en nous la problématique suivante:

Quelles stratégies discursives sont mises en œuvre par le billettiste pour battre en brèche ladite référentialité ?

A cet effet, l'hypothèse de base de cette étude repose sur l'ambition d'explorer l'articulation entre une théorie de l'énonciation dans sa version cognitive et la communication médiatique en tant que discours d'information. Nous traiterons la pratique discursive comme « événement » *célébrant la transgression de la référentialité* dans ces énoncés qui constituent le corpus d'étude, du point de vue de la réception.

Pour répondre à cette problématique et après cette première partie introductive, nous avons organisé notre étude selon le plan suivant :

Dans la deuxième partie nous aborderons le cadre théorique qui a servi à l'analyse de notre corpus. Il sera constitué de 3 sous-parties qui fixeront les éléments théoriques qui ont servi de base à notre étude. La première est dédiée à l'approche des sciences du langage à utiliser pour l'analyse du corpus. Nous passerons ainsi en revue la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson en tentant d'expliquer son dispositif conceptuel et les enjeux théoriques inhérents. La seconde partie sera consacrée à la notion de référence et la troisième à la communication médiatique en tant que discours qui répond à la double contrainte générique et institutionnelle, en indexant, au passage, le billet d'humeur à sa classe générique.

La troisième partie sera consacrée à l'analyse proprement dite de notre corpus d'étude. Nous tenterons d'examiner les différentes stratégies énonciatives mobilisées par Chawki Amari pour mettre en branle le jeu de la référence.

Dans la quatrième partie nous essaierons de tirer quelques conclusions sur les enjeux de la référenciation dans les billets d'humeur de *Point Zéro*.

TABLE DES ABREVIATIONS

E C : environnement cognitif

EFRC : effort cognitif

EFFC : effet cognitif

ECM : environnement cognitif mutuel

HI : hypothèse interprétative

HM : hypothèse manifeste

MC : modèle du code

MI : modèle de l'inférence

P P: présomption de pertinence

TP : théorie de la pertinence

PREMIERE PARTIE: CADRES THEORIQUES :

Dans cette première partie, nous allons aborder les cadres théoriques qui nous ont servi de base pour l'analyse de notre corpus. Nous parlerons tout d'abord de l'approche participant des sciences du langage qui a servi de support théorique à notre recherche en en mettant en évidence les concepts clé, nous aborderons la notion de référence ensuite et finalement nous passerons en revue l'écriture journalistique en indexant le billet d'humeur à sa classe générique.

I. THEORIE DE LA PERTINENCE :

C'est sur les conseils de M. Belkadi que nous avons privilégié une approche cognitive, et spécifiquement *la théorie de la Pertinence* de Sperber et Wilson. Ce choix conceptuel nous a semblé pertinent pour le double intérêt de mieux explorer le phénomène du jeu référentiel, disons même, du délire référentiel qui est caractéristique du discours médiatique de Chawki Amari et de nous situer du côté de la réception c'est-à-dire de mettre l'accent sur le processus de saisie et reconstruction du sens par le récepteur donc de mieux comprendre le caractère public de la communication médiatique.

C'est probablement à la *théorie des actes de langage (speech acts)* qui n'est pas à proprement parler une théorie linguistique, mais plutôt une approche philosophique du langage que nous devons cette popularité des approches pragmatiques. A l'origine d'inspiration anglo-saxonne, elle a tout d'abord intéressé

des philosophes, des logiciens et des anthropologues. Dire c'est aussi faire, c'est exercer une influence sur l'interlocuteur, c'est persuader le partenaire au cours de l'échange. « Parler c'est échanger et c'est changer en échangeant. »³ Notons la double valeur transitive et intransitive du verbe « changer ».

La théorie du *langage comme acte* trouve son origine dans la série des 12 conférences *William James* prononcées par John L. Austin à l'Université d'Harvard en 1955 et qui sont publiées en 1962 sous l'intitulé de *How to do things with words* - traduit au Français par *Quand dire, c'est faire* en 1970. Pour Austin qui s'élève contre « l'impérialisme de la sémantique véri-conditionnelle »⁴, le langage ne sert pas seulement à décrire le monde mais aussi à le changer, à « produire un certain effet et à entraîner une modification de la situation interlocutive »⁵. Ainsi produire l'énoncé :

Je te promets de t'appeler demain, ou
Je m'excuse,

c'est accomplir *ipso facto* les actes de « promettre » et de « s'excuser » et les 2 énoncés ne sont ni vrai ni faux. C'est ainsi qu'est introduite une distinction entre les verbes *constatifs* et les verbes *performatifs*.

Par la suite Austin distingue trois sortes d'actes de langages :

- l'*acte locutoire*,
- l'*acte illocutoire*,
- l'*acte perlocutoire*.

Les travaux fondateurs de John L. Austin ont trouvé des échos en inspirant des réflexions sur les rapports entre la logique formelle et l'usage quotidien du langage. Rappelons cependant à la suite de Kerbrat-Orecchioni que l'idée de

3. Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2010.

4. *Idem*.

5. *Idem*.

concevoir le langage comme action n'est pas nouvelle. En effet, Wittgenstein avait postulé auparavant que « le sens c'est l'emploi » et Malinowski reconnaissait déjà dans les années 1920 que « le langage est essentiellement un moyen d'agir »⁶

Mais c'est au XXe siècle que s'élargit la prise de conscience de la dimension pragmatique du langage. La théorie des actes de langage a donc reçu ensuite nombre de retentissements, en l'occurrence la *théorie de la Pertinence* (TP) autour de laquelle s'articulera notre propos.

1. Le modèle du code vs le modèle de l'inférence

La TP (Relevance theory) est la théorie la plus représentative de la pragmatique cognitive qui met l'accent sur la dimension intentionnelle de la communication. Les perspectives pragmatiques en général et les approches pragmatico-cognitives en particulier s'inscrivent en porte à faux de l'image traditionnelle de la communication qui est illustrée par ce que l'on appelle le *modèle du code* et qui a servi à expliquer la communication verbale dans sa dimension linguistique et littéral.

C'est ainsi qu'afin de transcender le sens littéral d'un message et de l'expliquer en profondeur pour en saisir le sens non littéral, tacite, qui ne présente pas d'indices manifestes, il est nécessaire de recourir à un deuxième modèle de la communication comme extension du premier, à savoir le *modèle de l'inférence*. Car si le MC ne rend compte que de la dimension linguistique de la communication, c'est-à-dire qu'il permet d'analyser les phrases en autant de formes logiques, le MI a pour tâche d'expliquer *comment* et *pourquoi* le destinataire, désormais partenaire du processus de communication, est amené à assigner telle ou telle signification à l'énoncé, donc à passer de la dimension *explicative* à la dimension *interprétative* du message et à en déterminer la force *illocutoire*.

6. *Idem.*

Pour Dan Sperber et Deirdre Wilson, la communication verbale et la pensée sont de natures différentes puisque la pensée est une sémiotisation mentale du monde - bien plus complexe que de simples segments de la langue en ce sens qu'«un être humain est un dispositif efficace de traitement de l'information».⁷ Ainsi, le message transmis par le biais de la langue – écrite ou orale- n'est qu'une représentation incomplète des pensées du locuteur et doit être reconstruite et complétée par le récepteur. Et de telles pensées ne peuvent jamais être totalement restituées puisque locuteur et auditeur ne partagent jamais l'expérience identique du monde. Selon nos deux chercheurs, l'esprit humain obéit à un principe général d'économie à savoir le « principe de pertinence » qui préside non seulement à la distribution de l'attention mais aussi à l'enchaînement des pensées. La TP est donc une théorie qui articule la pragmatique et la cognition. Notons au passage que Sperber et Wilson inscrivent leur théorie pragmatique dans le *modularisme* qui est un courant bien particulier de la psychologie cognitive.

Même si cette théorie prend racine dans la pragmatique Gricéenne elle a tenté de l'amender, en renforçant l'aspect cognitif dans l'acte de communication et opéré ainsi ce que l'on appelle le tournant cognitif dans le champ des recherches pragmatiques. Il est à rappeler que le système de Grice ne reposait pas sur une vision exclusivement codique de la langue puisqu'il y mettait en jeu des *processus inférentiels* dans l'échange communicatif. Dans le plus célèbre de ses articles, publié en 1975, Paul Grice développe sa « La logique de la conversation » en introduisant deux notions importantes à savoir celle d'*implicature* et celle du *principe de coopération*. Il avait compris que l'interprétation d'une phrase transcende généralement la signification qui lui est conventionnellement attribuée. Il préconise que tout échange conversationnel entre un locuteur et son destinataire est sous-tendu par des règles communes répondant au *principe de coopération* que le locuteur doit respecter. Grice introduit ainsi quatre *maximes conversationnelles*:

7. Dan Sperber & Deirdre Wilson, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit, 1989.

- Maxime de quantité : la contribution ne doit contenir ni plus ni moins d'informations qu'il n'est requis.

- Maxime de qualité (véridicité) : ne pas affirmer ce que l'on croit être faux.

- Maxime de relation (pertinence) : la contribution doit intéresser l'interlocuteur.

- Maxime de manière : éviter toute ambiguïté.

Ces maximes définissent bien évidemment une situation de communication idéale donc en posant comme hypothèse que les partenaires de tout échange communicationnel doivent se conformer à ces lois.

C'est donc sur ces fondements que Sperber et Wilson vont développer leur réflexion en réduisant les maximes gricéennes à la seule *maxime de pertinence* en postulant « que toutes les autres maximes se ramenaient à un axiome de pertinence qui, à lui seul, était plus précis et plus exact que l'ensemble des maximes. »⁸

Les deux auteurs de la TP tentent d'expliquer comment à partir de la somme d'informations linguistiques mais aussi non-linguistiques, le récepteur construit et organise un réseau d'*hypothèses interprétatives* et récupère l'ensemble des contenus communiqués par le locuteur et dont une grande partie ne l'est pas explicitement. En effet, on ne privilégie pas *consciemment* telle orientation sémantique à telle autre dans un énoncé. Ils postulent que cette démarche de récupération du sens est automatique et inconsciente. De même, ils soulignent que le locuteur et le destinataire se livrent à une activité mentale et cognitive sensiblement similaires. Ces processus mentaux inconscients et innés visent la grande stabilité de la communication.

Tout ce flux des échanges communicationnels quotidiens est l'argument fort que nous aboutissons aux interprétations idoines telles qu'elles ont été voulues par le locuteur, dans les diverses situations de communication et récupérons les contenus de sens adéquats aux intentions communicatives.

8. D. Sperber & D. Wilson, *L'interprétation des énoncés* In: *Communications*, 30, 1979. pp. 80-94.

Une observation attentive aux échanges communicationnels de tous les jours nous montre d'emblée que les énoncés produits ne véhiculent pas la totalité de l'information visée. Ils sont particulièrement parcimonieux en flux d'informations du point de vue de l'émission et cognitivement coûteux du point de vue de la réception. Pour s'en rendre compte, observons l'exemple suivant :

– Tu viendras avec nous à Témouchent demain ?

– Je dois finaliser un exposé.

Si nous tentons, par simple décodage, de restituer toutes les informations transmises par cet échange d'apparence parfaitement banal, à travers seulement les indices linguistiques, nous nous trouverons confrontés à un problème : celui de l'inadéquation de la réponse à la question. En effet, si l'on considère la seule information sémantiquement encodée dans le second énoncé, force est de constater que d'apparence elle ne répond pas aux attentes du questionneur. Il n'est aucunement fait mention d'un « oui » ou d'un « non » telle que l'exige la règle de l'interrogation totale. Nous nous accordons pourtant tous à dire que l'énoncé comporte quand même la réponse, en filigrane. Cette réponse est greffée sur la signification de surface de l'énoncé qui est insuffisante en l'état, pour qu'elle devienne satisfaisante grâce au concours d'effets de contexte. Soulignons donc « l'incomplétude foncière des mots, qui doivent être indexés à une situation d'échange linguistique, un contexte particulier pour accéder à un sens qu'on peut dire « complet » ». ⁹

Si nous formulons linguistiquement ces informations implicites la réponse serait :

– Non je ne viendrai pas parce que j'ai un exposé que je dois finaliser.

Il est certes évident que les sujets parlants doivent partager le même système d'analyse linguistique. C'est parce que les deux acteurs de l'échange verbal

9. D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014.

utilisent le même système langagier que le locuteur peut prédire l'interprétation que fera son interlocuteur de l'énoncé qu'il produit à son adresse.

2. Versant cognitif de la Pertinence

Comment fonctionne le processus d'interprétation des énoncés ?

Le versant cognitif de la TP, comme nous l'avons déjà signalé, prend racine dans *la théorie modulariste de l'esprit* du psychologue cognitiviste américain Jerry Fodor. Ce dernier distingue deux processus cognitifs, à savoir *les systèmes d'entrées*, spécialisés et modulaires et le système central non spécialisé et non modulaire. C'est dans cette perspective cognitiviste que s'inscrit la TP. La perspective de Sperber et Wilson dans l'appréhension du processus d'interprétation des échanges langagiers s'explique par la représentation hiérarchisée des mécanismes de traitement de l'information par les structures mentales. Selon l'hypothèse des deux théoriciens, la phonologie, la syntaxe et la sémantique constituent le système linguistique qui représente le système d'entrée et les processus inférentiels pragmatiques relèvent du système central. Ainsi, le processus de traitement de l'information articule les 3 phases suivantes :

- a) Phase de *transduction* à travers laquelle les stimuli linguistiques sont traduits pour être interprétés par le système d'entrées linguistiques ;
- b) Phase de *décodage linguistique* qui représente le processus de traitement par le système linguistique des données fournies par le processus de transduction. Ces dernières sont transformées en représentation phonologiques, syntaxiques et sémantiques (*forme logique*).
- c) Phase de traitement central à travers laquelle la forme logique est enrichie par le concours du contexte et du mécanisme déductif en une forme propositionnelle qui permettra de générer les effets contextuels intrinsèques à l'énoncé.

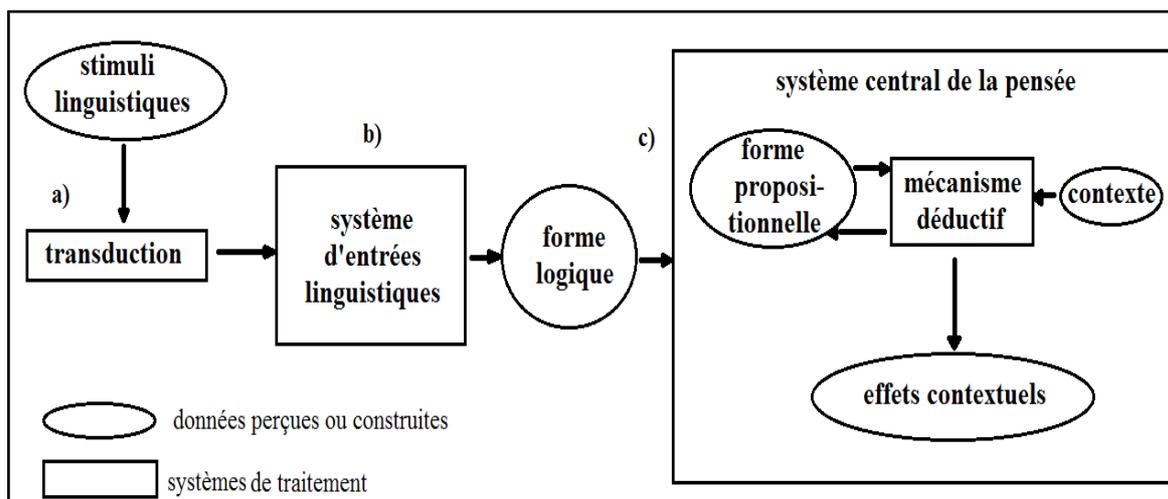


Schéma représentant les processus de traitement de l'information

Comme le stipule Sperber et Wilson dans un article publié dans *Cahier de Linguistique française* en 1990, la TP met l'accent sur les 2 dernières étapes, « une première étape modulaire de décodage linguistique [qui] a pour output une forme logique qui sert d'input pour une deuxième étape inférentielle centrale. L'étape inférentielle centrale consiste à enrichir contextuellement la forme logique décodée de façon à construire une hypothèse sur l'intention informative du locuteur. »¹⁰

Pour expliquer le dispositif cognitif qui permet le passage d'une forme logique à une forme propositionnelle, il est nécessaire d'éclairer certains concepts.

La forme logique est un dispositif conceptuel mental, le concept étant défini

3. Usage descriptif vs usage interprétatif

Une nouvelle distinction marque aussi la TP au sein du processus d'interprétation d'un énoncé, à savoir l'*usage descriptif* et l'*usage interprétatif* d'une forme propositionnelle. La représentation d'une forme propositionnelle, selon Sperber et Wilson, « peut représenter un état de chose en vertu du fait que sa forme propositionnelle est vraie de cet état de chose; dans ce cas nous dirons

10. Sperber et Wilson, *Forme linguistique et pertinence*, in *Cahier de Linguistique française*, N°11, pp. 13-35, 1990.

que la représentation est une description [..]. Ou bien la représentation peut représenter une autre représentation, dotée elle aussi d'une forme propositionnelle – une pensée, par exemple – en vertu d'une ressemblance entre les deux formes propositionnelles. Dans ce cas, nous dirons que la première représentation est une interprétation de la seconde, ou qu'elle est utilisée interprétativement.». Sperber et Wilson proposent le schéma suivant :

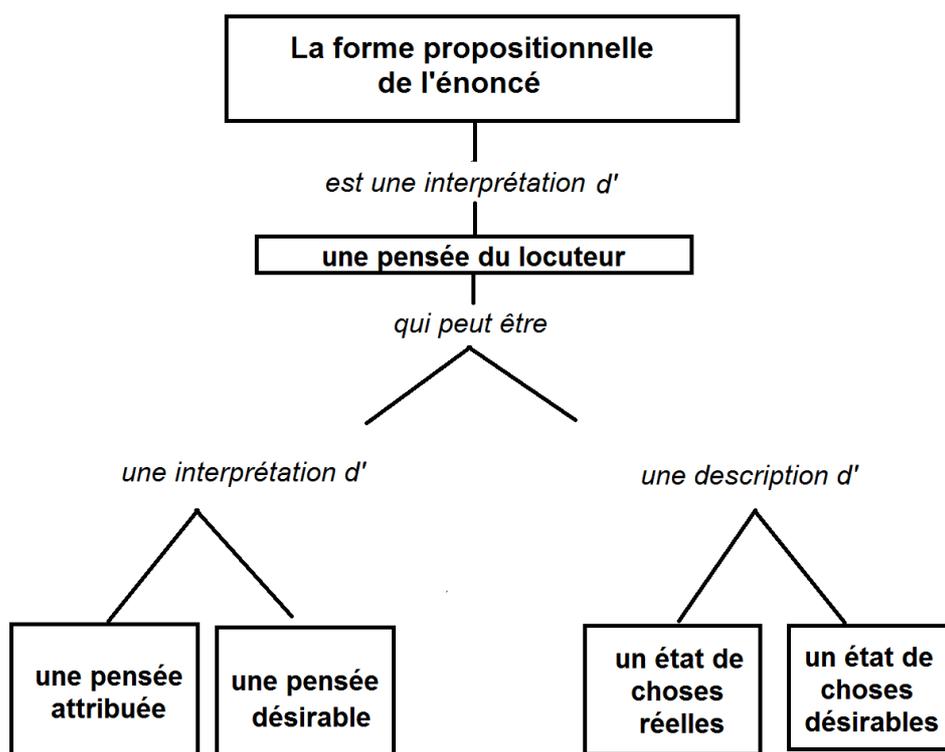


Schéma représentant le processus d'interprétation des énoncés

Comme nous le constatons sur le schéma ci-dessus, dans l'usage interprétatif, la forme propositionnelle d'un énoncé est une interprétation d'une pensée du locuteur, laquelle est une interprétation soit d'une pensée attribuée, soit d'une pensée désirable. Par contre, dans l'usage descriptif, la forme propositionnelle d'un énoncé est une interprétation d'une pensée du locuteur, qui est une description soit d'un état de choses réel, *une assertion*, soit d'un état de choses désirable, un *ordre* ou une *demande*. Notons donc ici l'opposition entre la pensée

en tant qu'*interprétation* d'une autre pensée et la pensée en tant que *description* d'un état de choses.

4. Présomption de pertinence

Aussi, il ne va pas sans dire que tout acte de communication présuppose nécessairement une *intention* qui en constitue la toile de fond et la reconnaissance de cette intention par l'interlocuteur. C'est dans ce sens que la TP met l'accent sur la nécessité d'une double intentionnalité à savoir, *informative* et *communicative* articulées par un rapport d'interdépendance :

- *l'intention informative* est le fait de vouloir informer le destinataire de quelque chose, ou plus précisément de « rendre manifeste ou plus manifeste un ensemble d'hypothèses » ;

- *l'intention communicative* a pour objectif d'informer le destinataire de cette intention informative et de « rendre mutuellement manifeste au destinataire et au communicateur que le communicateur a cette intention informative ». ¹¹

De même, l'auteur de la communication transmet une revendication implicite que son message est *pertinent* et que c'est « la pertinence qui détermine quelle information particulière retiendra l'attention d'un individu à un moment donné »¹². Cela veut dire que, confronté à un message, le récepteur lui accorde une *présomption de pertinence* (PP) qui lui permettra de déterminer ce que l'auteur du message veut effectivement communiquer. C'est donc à la base de cette PP que le destinataire construit son interprétation du message et qu'il reconnaît les contenus que l'émetteur a intentionnellement communiqués. Sperber et Wilson supposent que les êtres humains cherchent, dans tout acte de communication à être *pertinents* et communiquent cette PP. En d'autres termes, ils émettent l'hypothèse que le locuteur produit l'énoncé le plus pertinent et que l'énoncé comporte la garantie de sa propre pertinence. Et sans l'hypothèse de cette PP

11. Sperber & Wilson, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit, 1989.

12. *Idem*.

optimale, l'on ne peut expliquer pourquoi on prête attention aux messages qu'on reçoit. Le principe de pertinence permet d'expliquer comment les individus communicants sélectionnent les informations particulières qui retiendront leur attention à un moment précis. Tout acte de communication ostensive véhicule une *présomption de pertinence optimale* (PPO). Le concept de PPO se caractérise comme suit:

-« L'ensemble d'hypothèses {I} que le communicateur veut rendre manifestes au destinataire est suffisamment pertinent pour que le stimulus ostensif mérite d'être traité par le destinataire.

- Le stimulus ostensif est le plus pertinent de tous ceux que le communicateur pouvait utiliser pour communiquer {I}. »¹³

5. Effort cognitifs vs effets cognitifs

Disons donc à la suite des deux auteurs que « la pertinence d'un énoncé est en proportion directe du nombre de conséquences pragmatiques qu'il entraîne pour l'auditeur et en proportion inverse de la richesse d'information qu'il contient. De deux énoncés ayant des contenus également riches, c'est celui qui entraîne le plus de conséquences pragmatiques qui est le plus pertinent; de deux énoncés entraînant autant de conséquences pragmatiques, c'est celui dont le contenu est le moins riche qui est le plus pertinent. »¹⁴

Elle est l'aboutissement d'un calcul qui représente la distance entre l'*effort cognitif* (EFRC) requis pendant le processus de traitement de l'énoncé, et les *effets cognitifs* (EFFC) qui en résultent. On entend par EFFC l'apport informatif que l'énoncé réalise dans notre environnement de pensées. A travers le système cognitif l'être humain n'a de cesse de se construire et de modifier *ad aeternam* ses représentations du monde. Tout ce qui modifie cette représentation du monde est un EFFC.

13. D. Sperber & D. Wilson, *L'interprétation des énoncés* In: Communications, 30, pp. 80-94, 1979.

14. *Idem*.

Pour comprendre comment le destinataire évalue l'énoncé qui lui est adressé, et comment il sélectionne l'interprétation qui lui semble la plus idoine observons le chemin de raisonnement qu'il emprunte.

Dans une situation de communication, le destinataire commence par décoder l'information encodée, saturer un ensemble de variables à savoir les anaphores, les cataphores et autres déictiques pour obtenir l'information minimale, littérale.

Si au terme de ce processus de décodage le gain informatif est jugé suffisant, si les effets sont trop faibles, alors il met en œuvre un autre niveau d'analyse que l'on appelle le *processus inférentiel*. Il va imaginer un certain nombre de contenus supplémentaires qui pourraient être additionnés pour que l'information devienne plus informative. Néanmoins ces informations ne sont pas certaines dans la mesure où elles ne sont pas encodées. Ce ne sont que des hypothèses contextuelles auxquelles le destinataire fait appel en s'appuyant sur l'intention communicative du locuteur. Ces hypothèses sont appelées des *inférences*. Il cherche quelles informations additionnelles pourraient à la fois être susceptibles d'être communiquées concomitamment à l'énoncé, et parmi celles-ci, lesquelles sont les plus informatives, lesquelles produisent le maximum d'effet. Une fois arrivé à une interprétation qui apporte les effets suffisamment optimaux, en comparaison à un coût raisonnable d'effort de traitement, le destinataire considère qu'il a trouvé l'interprétation la plus probable, l'adopte comme étant celle initialement intentionnée, et cesse son analyse. C'est ainsi qu'à l'aune des pratiques communicationnelles le récepteur a besoin d'être guidé par des mécanismes contextuels spécifiques qui indiquent la meilleure interprétation. C'est cette PP optimale qui justifie notre motivation à rajouter des contenus implicites, à imaginer des sous-entendus, et à adapter le sens de certaines unités langagières à la situation communicative.

Les auteurs indiquent trois situations dans lesquels le flux d'informations produit un EFFC :

a. acquisition d'une nouvelle croyance grâce aux conclusions nouvelles obtenues à partir de l'énoncé et du contexte conjointement;

b. renforcement d'une croyance dans le cas de compatibilité de l'information à l'environnement cognitif;

c. annulation d'une croyance existante lorsqu'il y a conflit entre l'implication contextuelle ou la forme propositionnelle et la proposition entretenue en mémoire.

Ce sont les 3 situations au sein desquelles il y a modification de l'EC.

Ainsi, à effet égal, plus l'effort de traitement du flux informationnel est grand, moins l'énoncé est pertinent. Respectivement, à effort égal, plus les effets sont multiples, plus l'énoncé est pertinent. Le locuteur doit donc évaluer le *coût cognitif* qu'entraînera le traitement de l'énoncé qu'il produit par rapport aux *effets* qu'il produira dans l'environnement cognitif de son interlocuteur.

Nous pouvons suggérer l'équation suivante afin d'établir le rapport entre EFRC et EFFC, P étant la pertinence :

$$P = \text{EFFC} / \text{EFRC}$$

Donc la pertinence P est le rapport entre EFFC et EFRC ; elle est proportionnelle à EFFC et inversement proportionnelle à EFRC. Cela implique que plus EFRC est grand pour des valeurs égales de EFFC, plus la valeur de P tend vers zéro.

Notons aussi que ce raisonnement, appelé parfois *calcul interprétatif*, requiert diverses compétences qui représentent un ensemble organisé de connaissances et de mécanismes psychologiques mobilisés dans une situation communicative donnée. Ainsi distingue-t-on 4 types de compétences:

- la compétence linguistique ;
- la compétence encyclopédique ;
- la compétence logique ;
- la compétence pragmatico-rhétorique.¹⁵

15. C. Baylon & P. Fabre, *Initiation à la linguistique. Le calcul interprétatif du sens*, Paris, éd. Mehdi, coll. Cursus, 2003.

La *pertinence* peut donc être définie à la suite de Moeschler et Auchlin, de la manière suivante:

- Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé produit d'effets contextuels, plus cet énoncé est pertinent.

- Toutes choses étant égales par ailleurs, moins un énoncé demande d'efforts de traitement, plus cet énoncé est pertinent¹⁶.

Par ailleurs, pour que se réalise l'acte de communication, le locuteur doit attirer l'*attention* de l'interlocuteur, ce qui se traduit par le fait de produire un énoncé *ostensif*, dans les termes des auteurs de la TP.

L'idée d'*ostension* est au cœur de ce modèle. Un acte d'ostension rend manifeste une intention, et, par-là fait surgir l'information que l'émetteur veut transmettre. La notion de communication ostensive-inférentielle est directement liée au principe de pertinence : c'est parce que le locuteur manifeste son intention communicative – cette ostension- que l'interlocuteur est fondé à avoir une attente de pertinence optimale ; et c'est parce que son intention informative peut ne pas être entièrement explicite que l'interlocuteur est amené à faire des inférences guidées par le principe de pertinence pour récupérer cette intention informative.

Selon Sperber et Wilson, toute communication réussie est *ostensive-inférentielle* et suppose un travail de conceptualisation de la part des deux partenaires de la communication. Pour nos deux chercheurs, la question fondamentale s'articule autour du « *comment* » de l'acte de communication. Ce déplacement de l'analyse des contenus communiqués vers le «comment» de la communication opéré par la TP offre à l'analyse de la communication un modèle cohérent qui a beaucoup inspiré les recherches contemporaines. Elle appréhende l'évènement communicatif comme un processus de traitement de l'information, sous-tendu par la recherche d'une efficacité optimale. Ainsi, l'analyse n'est

16. Jacques Moeschler & Antoine Auchelin, *Introduction à la linguistique contemporaine. La Théorie de la Pertinence*, Paris, Armand Colin, 2009.

plus fondée sur des mécanismes d'encodage et de décodage, mais désormais sur des mécanismes d'un *processus inférentiel*.

Nous considérons que ce modèle s'impose à l'analyse du jeu référentiel que met en train l'auteur de *Point Zéro*, car l'intérêt n'est pas de voir seulement comment est *célébré* l'événement du déplacement référentiel dans ses billets mais d'explorer les conditions de réussite de tels énoncés dans le processus de communication.

Il est intéressant de noter par ailleurs que certains énoncés prennent le contre pied du principe de pertinence. En effet, les devinettes, charades, rébus, etc. sont organisés avec l'intention d'annuler EFFC ou du moins d'optimiser EFRC. Cela explique aussi le fonctionnement de certains énoncés à caractère ironique.

6. Environnement cognitif :

Une seconde question s'impose, à savoir, *avec qui on communique?* La réponse fait intervenir la notion de *contexte*. Le contexte n'est pas stable, il est construit pour l'interprétation de chaque énoncé. De même la notion de contexte est corollaire au concept d'*Environnement Cognitif* (EC).

L'environnement cognitif d'un individu peut être défini à l'instar de Sperber et Wilson comme « un ensemble de faits qui lui sont manifestes. Un fait est manifeste à un individu à un moment donné si et seulement s'il est capable à ce moment de se le représenter mentalement et d'accepter cette représentation comme vraie ou probablement vraie. »¹⁷. En d'autres termes, est manifeste ce qui est déjà connu, perceptible ou inférable. La notion d'environnement cognitif, fait appel à celle d'*environnement cognitif mutuel* (ECM): les mêmes faits ou les mêmes assomptions peuvent être manifestes dans l'EC de diverses personnes.

Selon la TP, différents types d'informations qui organisent conjointement l'EC d'un individu à un moment donné forment le contexte qui est constitué d'un sous ensemble de ces différents types d'informations. Ces dernières sont sélectionnées

17. Sperber & Wilson, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit, 1989.

pour l'interprétation d'un énoncé donné, sur la base du principe de pertinence. Cela permettra de réduire le coût de traitement de l'énoncé considéré et d'en augmenter les effets cognitifs. C'est ainsi que certaines informations sont stockées dans la *mémoire à long terme* et présentent un caractère stable. Ce sont les connaissances encyclopédiques. D'autres informations, conservées dans la *mémoire à moyen terme*, correspondent aux interprétations des énoncés précédents. Et enfin, les informations perceptibles dans l'environnement physique immédiat, pendant l'échange communicatif sont stockées dans la *mémoire à court terme*.

Les deux chefs de file de la TP stipulent que les participants à l'acte communicatif doivent partager le même EC. A l'aune du processus de raisonnement, l'auditeur mobilise outre l'énoncé propositionnel, tout cet EC partagé par les interlocuteurs comme prémisses.

Ainsi, nous distinguons « trois sources de prémisses dans le calcul des *implications*:

- l'énoncé lui-même,
- l'énonciation, et
- le savoir partagé. »¹⁸

Et parce que le même EC est partagé, ils doivent avoir les mêmes *hypothèses manifestes* (HM). La notion d'EC substitue à celle traditionnelle de *savoir partagé* (shared knowleges) et de *savoir commun*. Un EC partagé est nécessairement mutuel parce que l'une des informations des individus qui partagent le même EC est l'information-même qu'ils partagent le même EC. L'existence de l'*Environnement Cognitif Mutuel* (ECM) est une condition *sin qua non* pour l'interprétation de l'énoncé.

C'est autour de ces deux questions – *comment et avec qui communique-t-on ?* – et des notions corollaires que s'organise notre analyse qui se propose d'éclairer

18. D. Sperber & D. Wilson, *L'interprétation des énoncés* In: Communications, 30, pp. 80-94, 1979.

les conditions de réussite de l'énoncé dans le billet d'humeur dans la communication médiatique.

La notion de *manifesteté mutuelle* sera donc définie à l'instar de Sperber et Wilson comme suit: on dit d'une hypothèse qu'elle est manifeste chez l'un des partenaires de la communication « si et seulement si cet individu est capable à ce moment-là de représenter mentalement ce fait et d'accepter sa représentation comme vraie ou probablement vraie. »¹⁹Au cours de l'acte de communication, «[le] locuteur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au locuteur et au destinataire que le locuteur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses»²⁰

Prenons l'exemple suivant qui ne met pas l'accent sur la communication verbale mais uniquement sur l'aspect cognitif à l'instar de Sperber et Wilson dans l'exemple de l'automobiliste:

C'est un dimanche du mois de novembre. Il est 9 h du matin. Adel et Saïd, étudiants en sciences du langage, attendent à la bibliothèque du Cuat leur camarade Siham afin de parachever un exposé en sémiotique de l'image. Le carillon du mobile de Adel retentit. Un ensemble d'HI sont activées chez nos deux étudiants dans la mesure où ils partagent le même EC. Nous pouvons résumer le processus inférentiel sous forme propositionnelle comme suit :

L'ECM :

- (1) - Les 2 étudiants attendent Siham et non pas une autre personne ;
- (2) - tous les deux savent que Siham a le numéro de mobile de Adel et non pas celui de Saïd ;
- (3) - tous les deux savent que Siham sait qu'ils sont à la bibliothèque ;

19. Sperber & Wilson, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit, 1989.

20. *Idem*.

(4) - tous les deux savent que Siham habite de l'autre côté de la ville

Après l'appel une série d'HI est déclenché, à la base de l'EC *mutuel*, à savoir :

(4) – elle ne devait pas appeler ;

(5) - Tous deux redoutent que Siham ne puisse venir ;

(6) - elle appelle pour s'excuser.

Les deux camarades ont les mêmes HI puisque ils partagent le même ECM. Tous les deux n'attendent pas l'appel de Siham mais plutôt son arrivée ; l'appel les surprend donc et un processus inférentiel sur l'intention de l'appel est déclenché *inconsciemment* incitant les deux camarades à inférer que Siham appelle pour s'excuser de ne pouvoir venir.

Après l'appel, ils se regardent, sourient et soupirent à l'unisson : « J'en avais le pressentiment. »

7. Explicitations vs implicitations

L'intention communicative du locuteur vise la modification de l'EC de l'interlocuteur, modification qui correspond à la génération d'un certain nombre d'effets contextuels. L'*explicitation* est définie par Sperber et Wilson comme « une combinaison de propriétés conceptuelles, les unes linguistiquement codées, les autres contextuellement inférées. Plus grande est la part des propriétés codées, plus l'explicitation est explicite ; plus grande est la part des propriétés inférées, moins l'explicitation est explicite.²¹L'explicitation est donc fournie par des éléments codés linguistiquement et des éléments obtenus par inférence à partir des éléments contextuels. L'échec de communication est dû au fait que le destinataire n'a pu *inférer*, des contenus *explicites* et du contexte, les *implications* vers lesquelles le locuteur le guidait. Sperber et Wilson distinguent deux types d'implications:

21. *Idem*

- *les prémisses implicites* qui « doivent être fournies par l'auditeur, qui les retrouve dans sa propre mémoire, ou les construit en développant des schémas d'hypothèses retrouvés en mémoire »,

- *les conclusions implicites* qui « sont déduites des explicitations de l'énoncé et du contexte »²².

Les deux types d'*implications* « font partie de la première interprétation *inférable* qui soit cohérente avec le principe de pertinence ». Le recours à l'implicite est motivé par le fait que les effets contextuels aboutissent à une valeur ajoutée de sens non obtenue dans le cas d'une communication explicite. Sperber et Wilson soutiennent que la communication est sous tendue par des mécanismes généraux qui sont extrinsèques au langage. Le principe de la pertinence intervient aussi dans le mécanisme de récupération des *implications*. Sperber et Wilson postulent que la récupération des « *implications* d'un énoncé revient à reconnaître les raisons manifestes que le locuteur avait de penser que son énoncé serait optimalement pertinent pour l'auditeur.»²³

II. LA REFERENCE DANS TOUS SES ETATS

On s'accorde traditionnellement à postuler qu'accepter que les expressions linguistiques réfèrent à quelque chose, qu'elles aient un référent, revient à accepter l'existence de ce référent. Une expression linguistique ne peut renvoyer à un objet du monde que si cet objet à quoi on réfère existe. La référence repose crucialement sur un principe d'existence. La relation qui unit une expression linguistique au « quelque chose » qu'elle exprime est communément appelée référence et « le quelque chose » son référent.

Le référent peut être défini comme le segment du monde réel, indépendant du langage, auquel réfère précisément une structure linguistique. Le nom propre Larbi Ben M'hidi, à titre d'exemple, renvoie à un individu ayant existé réellement,

22. *Idem.*

23. *Idem.*

de même que les syntagmes nominaux, « l'arbre », « le beau rêve » ou « la patrie triomphera » renvoient à une certaine portion de la réalité.

Si, comme le rappelle Antoine Compagnon, en théorie littéraire a été proclamée « l'autonomie de la littérature par rapport à la réalité, au référent, au monde, et la thèse du primat [...] de la *sèmiosis* sur la *mimèsis*»²⁴ en érigeant un univers autoréférentiel, le discours sur le monde et particulièrement, dans notre cas d'étude, le discours journalistique, est contraint de répondre à l'impératif du primat de la visée référentielle. Car, construire un discours sur l'univers humain incite à soulever le problème du rapport existentiel au réel et implique, par là, un engagement ontologique en faveur de ce réel.

Les référents sont donc des entités du monde réel, indépendantes du langage, auxquelles on renvoie précisément à l'aide de séquences linguistiques. La référence apparaît alors comme une relation entre le langage et le monde, qui établit le lien entre une portion ou des segments du monde réel et des expressions linguistiques.

Il s'ensuit que le problème fondamental que pose toute référence est celui de la communication de l'identité de ce référent au destinataire.

Dans cette perspective, appréhender la problématique de la référence implique, comme nous l'avons déjà signalé, un engagement ontologique en faveur de l'existence.

Cependant, il faut étendre l'accès de la référence à des mondes ou univers autres que le seul monde réel et donc élargir la définition traditionnelle pour y intégrer des mondes possibles : la référence devient alors « la fonction par laquelle un signe linguistique renvoie à un objet du monde extra-linguistique, réel ou imaginaire »²⁵. S'il permet de recouvrir toutes les situations qui peuvent surgir,

24. Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1998.

25. Jean Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

une telle expansion s'accompagne la remise en cause le réalisme objectiviste sur lequel s'appuie la conception classique de la référence. En effet, un référent n'est pas nécessairement un objet, concret ou abstrait du monde : nous avons une image mentale de *Waghzen* - ogre en berbère – même s'il représente une créature à mi-chemin entre l'humain et l'animal à l'existence de laquelle nous ne croyons pas. .

Rappelons que la problématique de la construction du sens autour du référent est corollaire à celle de la construction des savoirs sur le monde. En effet, c'est par le truchement d'une activité de savoir que se construit et s'organise toute activité de saisie de sens. Cette faculté humaine de *savoir* est mise en œuvre par la projection sur le monde des modèles cognitifs qui transforment la *réalité* non signifiante en *réalité* signifiante. Et de ce fait, « le référent apparaît plus comme l'actualisation du signifié que l'objet du monde lui-même. »²⁶ Évidemment, cette activité interprétative du monde est mise en œuvre par le *sujet savant* à travers des « *stratégies inconscientes* », pour reprendre l'oxymoron de Pierre Bourdieu²⁷. « Représentations sociales », comme disent les spécialistes du champ de la psychologie sociale, « imaginaires », selon les anthropologues, autant de termes qui désignent le Background évoluent les interactions entre normes, processus d'influence et construction des savoirs.

De plus, même si la conceptualisation ou la modélisation du monde apparaît comme objective, c'est-à-dire ne se trouve pas soumise aux aléas de la subjectivité d'un sujet percevant, nous sommes appelés à la suite de Jackendoff de faire la distinction entre le monde réel et le « monde projeté ».

Même si ce que nous pensons être la réalité n'est au fond qu'une réalité modélisée, le fait qu'elle le soit grandement de manière identique constitue un critère de stabilisation et d'objectivation.

26. Lalaoui Fatéma-Zohra, *Guide de sémiotique appliquée. Le référent*, OPU, Oran, 2008.

27. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Le Seuil, Paris, p. 140, 1997.

D'une part, il autorise à parler du réel comme si c'était le réel, uniquement parce que nous pensons de façon commune que la réalité est ce que nous pensons qu'elle est. L'argument fort en est encore la possibilité de conceptualiser une même réalité de manières différentes. Le fait que toute réalité soit déjà une conceptualisation n'empêche en effet pas qu'une même portion de réalité soit présentée, c'est-à-dire conceptualisé différemment.

Le discours de la presse fait appel à cette problématique du linguistique et de l'extra-linguistique en faisant intervenir une autre problématique, celle de l'éthique qui ne fait pas l'objet de notre intérêt dans cette étude.

III. ELEMENTS CONCEPTUELS AUTOUR DU DISCOURS JOURNALISTIQUE

Pour constituer des corpus d'analyse s'inscrivant dans le champ des sciences du langage, les spécialistes ont parfois recours au discours de la presse. Ils procèdent à un prélèvement de séquences attestées, essentiellement dans la presse écrite. En effet la presse est un réservoir d'exemples, qui offre l'avantage de présenter des usages de la langue considérés parfois comme déviants mais dont le caractère récurrent pourrait intéresser l'analyste. Aussi, joue-t-elle un rôle primordial non seulement dans la diffusion et la circulation des idées et des discours au sein de la vie sociale, mais aussi dans leur construction et leurs représentations auxquelles elle participe activement, puisqu'elle représente l'interprète du corps social.

Selon Patrick Charaudeau, cette parole sur la scène publique circule entre quatre instances qui entretiennent des rapports d'interdépendance :

- *une instance de production*, légitimé par la norme sociale du « droit de persuader »;

- *une instance de réception*, appelée « opinion publique » ;

- *une instance d'opposition* développant un discours en rivalité avec celui de l'instance de production, comme le discours publicitaire ou le discours politique ;

- *une instance de médiation* qui assure la circulation de la parole entre les instances précédentes et dont les média représentent l'illustration la plus prégnante²⁸.

Rappelons aussi que dans le discours médiatique le journaliste énonciateur est appelé à se mettre à distance de l'information et à exprimer son recul dans sa prise en charge. En fait, en créant de la distance avec ses propos, le journaliste lègue la parole à d'autres instances pour se réfugier dans une énonciation fuyante. Et c'est ce qu'on appelle l'effacement énonciatif dans le discours journalistique. L'effacement énonciatif est une stratégie que l'énonciateur mobilise afin de donner l'impression qu'il se retire du processus énonciatif et qu'il *objectivise* son discours. Il évite pour ce faire toute marque susceptible de le débusquer en renvoyant à sa présence dans sa parole.

Par ailleurs, le degré de vérité de l'information est renforcé et le journaliste se trouve ainsi à l'abri d'éventuelles accusations de transgresser l'éthique journalistique. Selon Patrick Charaudeau, « [pour] arriver à cette fin de *faire croire* et placer l'instance de réception en position de *devoir croire*, le discours d'incitation s'organise selon un double schème cognitif: *narratif* et *argumentatif*. ».²⁹

1. Narrer l'évènement

Le discours d'information, comme tout discours, est un discours construit par l'agencement et l'enchâssement d'une multitude de voix attribuées à d'autres acteurs que le journaliste notamment des porte-parole, des experts, des témoins, etc. Ce qui nous est donné à *voir* n'est pas le monde mais un *discours* sur le monde, sur les évènements qui s'y déroulent et cette organisation discursive

28. Patrick Charaudeau, *Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale*, Acte du colloque de Lyon, 2009.

29. *Idem*.

répond à des choix particuliers qui s'inscrivent dans la ligne éditoriale de l'instance de production médiatique.

A l'état brut, un événement est presque dépourvu de signification. Il est surtout rendu signifiant par le traitement langagier qu'il subit et le système d'interprétation qui le *travaille*; « il est [ainsi] reconnu, honoré et exalté comme crête de sens »³⁰. Par le truchement du discours, l'instance énonciatrice procède à « la mise en ordre, [...] la mise en intrigue, qui introduit un premier décalage épistémique entre l'événement tel qu'il est survenu et l'événement tel qu'il est raconté, enregistré, communiqué. » Ce « processus d'événementialisation médiatique, ou, dit autrement, le processus de mise en scène médiatique »³¹ saisit l'évènement en l'intégrant dans une sphère d'intelligibilité.

Et de ce fait, il se trouve qu'à l'aune de cette pratique communicationnelle, le discours qui se déploie autour de l'évènement s'érigera lui-même en *évènement*, voire en *spectacle*. Il serait légitime alors de s'interroger à l'instar de Jean Baudrillard : « [...] et si le signe ne renvoyait ni à l'objet ni au sens, mais à la promotion du signe comme signe? Et si l'information ne renvoyait ni à l'évènement ni aux faits, mais à la promotion de l'information elle-même comme évènement? »³²

Cependant, la légitimité de l'instance médiatique « passe aussi par un « savoir dire le vrai » qui repose autant sur la description des faits que sur leurs commentaires, l'un n'allant pas sans l'autre. »³³

Néanmoins le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il mobilise. Son

30. Paul Ricœur, *Le retour de l'Évènement*, in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée* T. 104, N°1.. pp. 29-35, 1992.

31. Patrick Charaudeau, *Sur l'évènement médiatique*, Réaction à la journée du LCP : *La démocratie technique à l'épreuve de l'évènement dramatique*, 2013.

32. Jean Baudrillard, *Fantasmes télévisuels* dans *Libération* du 03 / 06 / 1996. (Cité par P. Charaudeau dans *Les-medias-un-manipulateur*.)

positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose sa vision du monde. Son positionnement dépend d'un ensemble de procédés discursifs (la description, la narration, l'argumentation) et d'un ensemble de termes dont le sémantisme est révélateur de son positionnement au regard de certaines valeurs, le tout en rapport avec les conditions situationnelles de production. L'analyse du discours ne doit accorder qu'une confiance relative aux indices verbaux et doit traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques.

2. Classe générique du billet d'humeur

Le journaliste énonciateur opte généralement pour un choix générique qu'il juge adéquat au type de communication qu'il désire établir avec son lectorat. Les genres de la rédaction journalistique sont des catégories utilisées par l'acteur de la presse pour caractériser la forme textuelle que prendra l'espace discursif où sera mis en scène l'évènement qu'il compte appréhender. Ils correspondent à « des pratiques langagières appartenant elles-mêmes à des séries génériques, ou dépendant de conditions de production, différentes: l'Editorial ne se confond pas avec la revue de presse, l'article d'information du journaliste scientifique avec la chronique, l'encadré explicatif avec le dessin de presse; l'article écrit par un collaborateur régulier du journal connaît des contraintes qui ne sont pas les mêmes que celui d'un scripteur occasionnel, un spécialiste à qui l'on demande une expertise ou qui envoie spontanément son point de vue; le correspondant régional n'a pas le même point de vue que l'envoyé spécial. »³⁴

33. Patrick Charaudeau, *L'évènement dans le contrat médiatique, Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'évènement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000.

34. [Sophie Moirand](#), *Les discours de la presse quotidienne : Observer, analyser, comprendre*, Puf, coll. Linguistique nouvelle, 2007.

José de Broucker, dans son ouvrage *Pratique de l'information et écriture journalistique* (1995), cité par Jean-Michel Adam, distingue deux grands genres rédactionnels :

- Les genres de l'information : conte-rendu, reportage, enquête, interview, portrait (genres noble), dépêche, brève, filet, etc.

- Les genres de commentaires : papier d'idées (l'éditorial et la tribune), papier d'expert et le papier d'humeur comprenant le billet, la caricature et la chronique.³⁵

Appelé aussi tantôt *billet* tantôt *humeur*, selon les spécialistes, le billet d'humeur est ainsi considéré comme un genre de commentaire.

Il est caractérisé par sa brièveté, sa visée humoristique et l'actualité. Selon Martin-Lagardette, cité par Jean Michel Adam, c'est un « court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement. »³⁶.

Le billet d'humeur est généralement motivé par la volonté d'exprimer une exaspération, une colère voire une indignation. L'auteur du billet partage avec son lectorat ses impressions et ses réactions face à un sujet d'actualité. Il est caractérisé par le recours à un ton humoristique, une veine ironique et une visée polémique.

Il relève ainsi plus de l'expérience personnelle dans la mesure où il est nettement moins codifié et permet une certaine marge de manœuvre discursive. C'est dans cette perspective que la plupart des spécialistes indexent le billet à la catégorie des genres à dominante commentative en l'opposant aux genres à

35. Jean-Michel Adam, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*, in *Pratiques* no 94, juin 1997.

36. Martin-Lagardette cité par Jean-Michel Adam dans *Genres de la presse écrite et analyse de discours*. Semen 13, Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 2000.

dominante informative. Ainsi, *fou du logis*, il est soigneusement mis à part dans un encadré.

Le billettiste articule dans cet espace énonciatif une double tension à savoir celles d'*informer vs commenter*, et celles d'*instruire vs divertir*. Ainsi, la lecture du billet d'humeur présente une double fonction informative et ludique.

Cependant, comme le souligne aussi Jean-Michel Adam, il est « curieux [...] que les spécialistes définissent les billets comme étant plutôt joyeux que grinçants »³⁷.

Présentons maintenant brièvement Le billettiste de *Point Zéro*.

Chawki Amari est le chroniqueur de *Point Zéro* qui est un espace rédactionnel qui figure en bas de la dernière page du journal *El Watan*. Elle occupe un petit espace tout en s'organisant en deux colonnes.

En effet, à une question du journaliste sur le site Babelmed³⁸ s'articulant autour de ses productions dans des domaines divers, Chawki Amari n'hésite pas à utiliser un jeu de substitution référentielle comme à l'accoutumée en répondant qu'« il y a trop de véhicules et le risque d'accidents de la circulation est élevé. Mais en Algérie, pays aux futurs incertains et aux destins aléatoires, il est clair qu'il faut avoir plus d'une flèche à son RPG7. Il faut savoir réparer la plomberie, faire du pain, repeindre les murs, mélanger le mortier et avoir quelques connaissances en électronique... »

Le journal *El Watan* paraît pour la première fois le 8 octobre 1990, fondé par un groupe d'anciens journalistes d'*El Moudjahid* à la suite de la promulgation d'une loi autorisant la presse privée en Algérie.

37. *Idem*.

38. <http://www.babelmed.net/component/content/article/236-algeria/2490-rencontre-avec-chawki-amari-crivain-et-dessinateur.html>

Son directeur, Omar Belhouchet, a reçu la Plume d'or de la liberté en 1994, récompense remise par l'Association mondiale des journaux.

Le journal a été suspendu à cinq reprises depuis sa création. La suspension la plus importante du journal est celle de septembre 1998 pendant un mois. Elle fait suite aux révélations de la presse privée algérienne sur l'ancien général et conseiller du président Liamine Zéroual, Mohammed Betchine.

En juillet 2007, le quotidien arabophone El Khabar a publié un sondage réalisé par l'institut IMMAR. Ce sondage classe *El Watan* en 4^e des quotidiens les plus lus des régions est et ouest de l'Algérie, et en 5^e position pour les régions centre et sud du pays derrière les journaux arabophones Echorouk, El Khabar et Ennahar.

En 2009, *El Watan* est le premier quotidien algérien à demander une certification auprès de l'OJD (office de justification de diffusion), organisme français reconnu dans le monde des médias. Cette démarche en quête de transparence a créé un effet boule de neige en Algérie.

Pour l'année 2010, l'OJD a annoncé que le tirage d'*El Watan* a atteint 155 364 exemplaires par jour.

A travers son discours autour de l'actualité algérienne qui traverse toute ses productions dans les domaines journalistiques, artistique et littéraire les plus divers, étant chroniqueur, romancier, dessinateur et caricaturiste, l'auteur de *Point Zéro* fait l'autopsie décalée et parabolique de l'Algérie de tous les jours. De l'absurde, de l'humour corrosif et de la veine allusive cohabitent dans l'espace discursif tant de ses chroniques quotidiennes que de ses écrits littéraires pour conférer au style de Chawki Amari un caractère particulier dans l'art d'insinuer. Cette particularité transparaît même dans ses rencontres les plus mondaines.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE

Avant d'entamer notre analyse de corpus observons de prime abord le choix générique de Chawki Amari dans la rubrique *Point Zéro*. Comme expliqué ci-dessus, le billet d'humeur se caractérise par une certaine liberté d'écriture et une assez grande marge de manœuvre énonciative. Même s'il est soumis à une instance médiatique et une ligne éditoriale codifiée, le *mode de dire* mobilisé par le journaliste énonciateur, en l'occurrence l'auteur de *Point Zéro*, reste l'apanage de ce dernier et ne traduit que ses opinions et ses engagements.

Aussi pour des raisons pratiques, il nous a semblé plus pertinent d'insérer les éléments théoriques s'articulant autour du titre dans cette partie consacrée à l'analyse, au lieu de lui dédier une partie autonome dans le moment théorique.

1. Analyse titrologique

Le titre est le premier signe, le premier stimulus, que l'œil du lecteur perçoit avant tout engagement de ce dernier dans un acte de lecture. C'est à travers cette portion du texte que le titre s'affiche et s'offre à la lecture. Selon Gérard Genette « [le] titre est une construction et une chose, construites dans le but de la réception et de la connotation »³⁹

A partir des années 1970 des théories descriptives ont vu le jour, développées par des sémioticiens comme Gérard Genette avec *Figure III* en 1972 et Léo Hoek avec son ouvrage *Pour une sémiotique du titre* en 1973 et des sociocritiques comme Claude Duchet et Charles Grivel. Ils se sont intéressés à l'étude des fonctions du titre, donnant naissance à des approches diverses. En dépit de la

39. Gérard, Genette, *La structure et les fonctions du titre dans la littérature* in Critique no 14, pp.692-693, 1988.

diversité terminologique des fonctions attribuées à l'appareil titulaire, on s'accorde généralement sur quatre fonctions :

- fonction appellative,
- fonction référentielle,
- fonction conative,
- fonction métalinguistique.

Indissociable du texte qu'il annonce, le titre reste parfois le seul souvenir des lectures passées, voire le seul élément du texte lu. Il représente le segment le plus important de l'ensemble du paratexte, dans la mesure où il intervient comme intermédiaire entre un auteur et un lecteur : c'est à ce moment précis que se noue le pacte de lecture. C'est dans ce sens que nous avons estimé intéressant d'inaugurer l'analyse par cette perspective titrologique qui servira d'avant-goût l'analyse en question.

Néanmoins le titre est trompeur et manipulateur. Le choix du titre, s'il n'est pas, parfois, un révélateur du choix thématique, il l'est, à plus forte raison, de la stratégie énonciative adoptée par l'auteur. Ceci dit, comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie théorique, tout acte communicationnel, ici inaugurée par le titre, présuppose nécessairement, non pas seulement une intention du locuteur mais aussi la reconnaissance de cette intention par l'allocutaire. La notion d'intention est la clé de voûte de la TP qui stipule que toute communication est ostensive-intentionnelle. A ce titre, une analyse portant sur une collection de titres peut donc, à notre sens, être révélatrice de cette visée intentionnelle-ostensive du billettiste.

A cet égard, nous avons constaté que l'appareil titulaire mis en œuvre dans l'espace discursif de *Point Zéro* mobilise un jeu de transgressions qu'il est intéressant de mettre en exergue. Pour ce faire, nous avons tenté d'indexer les titres à un certain nombre de classes, qui nous semble représentatives de l'éventail de *modes de transgression* opéré par l'énonciateur.

Ce choix générique, comme il nous semble, illustré, d'emblée par les titres, répond à la volonté de peindre un monde absurde et caricaturale, un univers

socio-politique où sont transgressées toutes les normes sociale, politique et économique.

Après observation de l'ensemble des titres des billets d'humeur s'étalant sur 3 années en l'occurrence 2013, 2014 et 2015, nous avons relevé les remarques suivantes :

1.1. Mise en œuvre d'un jeu de transgression codique :

- *Le chat et le chouway,*
- *L'échelle de rechta,*
- *N3am sidi,*
- *We are the worst,* (traduit par *Nous sommes les pires*) qui fait écho à la célèbre chanson *We are the world,*
- *Wali yawilli,*
- *Roma oua la ntouma,*
- *Madatooridoo ?*
- *Ibliss et le double six*

Puiser dans le réservoir du parler algérien - sauf pour *We are the worst-* et spécifiquement d'une parole traditionnellement classée dans le registre familier, semble être une stratégie discursive adoptée par Chawki Amari pour caractériser l'ensemble de billets qu'annonce cette série de titres. Ces derniers sont constitués d'un vocabulaire qui répond à l'intention de s'inscrire en porte-à-faux de l'une des règles d'écriture, qui dans un journal francophone, doit être la graphie française.

1.2. Circularité référentielle :

Observons cette seconde série de titres :

- *La silencieuse stratégie du silence,*
- *Le bureau de la bureaucratie,*
- *L'envers de l'envers,*
- *Le dossier des dossiers,*
- *Le comptable de tous les comptables,*
- *La violence est-elle violente ?*
- *Les boîtes emboîtées.*

Ici la contiguïté de deux allophones produit un effet phonétique de *répétition*. L'auteur tente de manifester l'intention de susciter cet effet de répétition chez le lecteur avec lequel il partage le même ECM pour donner à voir ce que nous avons appelé une *circularité référentielle*. Il opère la *transgression* d'un principe participant de la logique aristotélicienne à savoir *le principe de la non-contradiction*, en adoptant celui de la contradiction appelé « principe de la circularité » pour mettre en scène un univers contradictoire qui répond à *L'idéologie du rond-point*.

1.3. Transgression référentielle : une réalité apparentée à l'univers du conte :

- *Au pays de l'argent,*
- *Le petit dans le grand pays,*
- *L'homme qui chuchotait à l'oreille des chevaux,*
- *L'homme qui parlait aux moutons,*
- *Le dernier voyage d'un petit banc de sardines,*
- *A la recherche d'un thermomètre ;*
- *Le règne des prédateurs,*
- *La cité des 40 millions de logements,*
- *Les turbulents enfants du blé,*
- *A la recherche d'un thermomètre,*
- *Guerre du temps sur l'axe du bien,*
- *La revanche des machines,*
- *Les guerres nomades,*
- *Les maîtres de l'incertain,*
- *Les maîtres du hasard.*

Cette troisième série de titres s'inscrit à rebours de l'intention thématique de l'auteur, dans la mesure où elle annonce un discours s'articulant autour de l'univers imaginaire et merveilleux du conte, ou de celui fictif du roman ou du cinéma. Le billettiste manifeste l'intention communicative de parler d'un monde qu'il apparente à celui de la fiction, en érigeant une référentialité imaginaire mais, où le discours n'est interprétable que dans le vécu politique et social algériens. Ainsi, si *Au pays de l'argent* à titre d'exemple rappelle *Alice au pays des*

merveilles de Lewis Carroll (1865), *L'homme qui chuchotait à l'oreille des chevaux* renvoie à *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* (*The Horse Whisperer*), film dramatique américain produit et réalisé par Robert Redford, sorti en 1998, tiré du roman éponyme de Nicholas Evans (1995). De même, *L'homme qui parlait aux moutons* fait écho au long métrage *L'Homme qui parlait aux lions* produit en 1999 et réalisé par Carl Schultz et *Le dernier voyage d'un petit banc de sardines* est une allusion au film russe réalisé par Aleksei Fedorchenko *Le Dernier voyage de Tanya* (2010). Aussi *La revanche des machines* renvoie au film américain *La Revanche des Dragons verts* réalisé par Andrew Loo, Wai Keung Lau (2014).

1.4. référentialité parallèle:

- *Apologie naturelle du désordre*
- *Théorie du mouvement*
- *G, constante de l'univers*
- *Zoologie appliquée*
- *Théorie des cordes*

A travers cet ensemble de titres, Chawki Amari annonce des textes qui s'articulent autour d'un ensemble de théories scientifiques – du moins en apparence – qui donnent le contrepied de l'attente du lecteur. Jeu carnavalesque qui suscite plus d'EC de la part du lecteur, dans la mesure où le discours s'inscrit en porte-à-faux de l'impératif générique de cet espace discursif conçu pour suivre l'actualité et non une rubrique scientifique. Ainsi d'un univers géré par les lois et les théories scientifiques le lecteur est appelé à activer tout l'ECM pour pouvoir opérer un passage du monde des théories, qui est une référentialité-masque, à la référentialité de l'actualité algérienne. Le billettiste vise l'intention de *dire* un monde où l'absurdité est érigée en théorie et l'intention d'amener le lecteur à récupérer cette intention.

Si nous considérons ces titres à la lumière de la *théorie de la Pertinence* nous pouvons dire que, eu égard à l'EFRC que fournirait le lecteur potentiel et l'EFFC qu'il obtiendrait pour la saisie du sens, la valeur de la pertinence est moindre :

$$P = \text{EFFC} / \text{EFRC},$$

car à travers ce jeu de transgression de la référentialité $\text{EFRC} \rightarrow \infty$ (infini) et la Pertinence $\rightarrow 0$.

Ainsi, le processus interprétatif mis en œuvre dans l'acte de lecture des titres s'avère couteux en EFRC au regard de l'EFFC résultant.

2. La référentialité dans tous ses états

Observons les énoncés suivants, extraits du billet 3/13 :

- Algérie, tu es lourde ; vérifie ta connexion. (I)
- Puis la 2G, lente comme un télex sur chaise roulante. (II)

Dans le billet 3 / 13, l'énoncé (I) fonctionne comme un espace d'inflexion entre la référence mise en scène par l'énonciateur à travers son discours et la référence au réel. Même si le thème articulé est la technologie de téléphonie mobile, dont 1G, 2G, 3G, 3G+ et 4G désignent les générations de normes de téléphonie mobile, l'énoncé (I) permet au récepteur de récupérer l'intention du billettiste qui fait une analogie entre le « chemin parcouru sur l'autoroute de l'information » et « les chemins sinueux de la bureaucratie. ». L'énonciateur dénonce ainsi la lenteur de la bureaucratie algérienne. Le terme « lourde » accentue cet effet miroir dans la mesure où c'est une traduction littérale du parler algérien du vocable « lente ».

Avec l'énoncé (II), l'énonciateur active l'Environnement Cognitif Mutuel chez le lecteur afin de le guider dans son processus interprétatif. En effet, l'expression « chaise roulante » évoque l'ensemble de savoirs partagés s'articulant autour de « la santé » du président de la République et son incapacité motrice. Cet état de santé après un processus de *thématisation* et d'*événementialisation* a engendré l'image médiatique qui circule dans le discours social et à laquelle sont rattachées

toutes les connotations gravitant autour de l'isotopie de la « lenteur » (lourde, arrêter, sont dépassés, rapidement, vite).

D'autre part, les deux segments de l'énoncé (II) à savoir,

- [Puis la 2G, lente comme un télex] et

-[une chaise roulante], participent respectivement de deux univers référentiels distincts, celui la téléphonie mobile et celui de la « santé du président ». La préposition « sur » permet d'amorcer ce glissement référentiel. C'est ainsi que la forme propositionnelle [chaise roulante] conjuguée aux effets contextuels permettra d'engendrer l'Hypothèse Interprétative que l'énonciateur a pour intention de susciter chez le lecteur et qui concerne la maladie du Président de la République.

L'énonciateur met en œuvre une contigüité référentielle.

CONCLUSION :

Rappelons à la suite de François Rastier dans son article *Enjeux Épistémologiques de La Linguistique de Corpus*, qu'un corpus doit être *aimé*. En effet, si le corpus d'étude ne répond pas à « un besoin voire un désir intellectuel ou scientifique, il se périmé et devient obsolète »⁴⁰. C'est ce désir intellectuel, qui s'accroissait au fil du déroulement de notre étude, qui a pu nous permettre de mener ce travail à terme.

40. François Rastier, *Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus*, texte issu d'une conférence aux deuxièmes Journées de Linguistique de Corpus, Lorient, septembre 2002, [en ligne], juin 2004.

Notre travail de recherche articule trois axes à savoir le discours journalistique comme genre spécifique de discours, le phénomène de la référentialité comme engagement ontologique et la théorie de la Pertinence qui s'inscrit dans le champ de la pragmatique cognitive.

Le phénomène de la référence, comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction et à plus forte raison la communication de l'identité de cette référence et sa mise en discours par un énonciateur met en jeu des choix génériques et discursifs spécifique au sujet.

Comme il a été constaté au cours de l'étude, le billettiste énonciateur opère un ensemble de mode de transgressions référentielles que nous avons tenté de relever à travers l'analyse de quelques énoncés afin de tenter de mettre un peu de lumière sur la série de dispositifs discursifs caractéristiques du style de Chawki Amari, où l'intention communicative déborde sur la structure formelle du discours.

Par ce travail de recherche sur le phénomène de la transgression de la référentialité dans les billets d'humeur de Chawki Amari dans la rubrique *Point Zéro* du quotidien *El Watan*, il nous a semblé que nous avons plus posé et suscité de réflexions que répondu à des questions . Sans prétendre à la perfection et à l'exhaustivité, nous avons tenté d'apporter quelques éléments de réponses aux questions posées autour de la référence et *les modes de dire* mis en jeux pour transmettre l'identité de cette référence et spécifiquement dans le discours d'information médiatique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

5.1. Bibliographie

AMOSSY, R., 2012, *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

BAYLON, C. & FABRE, P. *Initiation à la linguistique. Le calcul interprétatif du sens*, Paris, éd. Mehdi, coll. Cursus, 2003.

- DUBOIS J. et al.**, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- DUCROT, O.**, 1972, *Dire et ne pas dire. Principe de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** 2010, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus.
- LALAOUI, F-Z**, *Guide de sémiotique appliquée. Le référent*, OPU, Oran, 2008.
- MAINGUENEAU, D.**, 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER, J.**, 1996, *Théorie de la pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- MOIRAND, S.**, *Les discours de la presse quotidienne : Observer, analyser, comprendre*, Puf, coll. Linguistique nouvelle, 2007.
- REBOUL, A & MOESCHLER, J.**, 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS, T. O.** 1970, 1re éd. 1958, *Traité de l'argumentation*. La nouvelle rhétorique. Editions de l'université de Bruxelles.
- SARFATI, G.-E.**, 2001, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, coll. Linguistique.
- SPERBER, D. & WILSON, D.**, (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit.

5.2. Webographie

ADAM, J.-M., *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*, in *Pratiques* no 94, juin 1997.

www.pratiques-cresef.com/cres0597.htm

CHARAUDEAU, P., *L'événement dans le contrat médiatique*, *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 6 juin 2015 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>

CHARAUDEAU, P., *Sur l'événement médiatique*, Réaction à la journée du LCP : *La démocratie technique à l'épreuve de l'événement dramatique*, consulté le 5 juin 2015 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Sur-l-evenement-mediatique.html>

CHARAUDEAU, P., *Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale*, Acte du colloque de Lyon, 2009, consulté le 6 juin 2015 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>

CULIOLI, A., *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique*, in *Recherches linguistiques* 5, p.184, 1980.

MARTIN-LAGARDETTE, J.-L., cité par Jean-Michel Adam *Genres de la presse écrite et analyse de discours*. Semen 13, Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 2000. <https://books.google.dz/books>

MOIRAND, S., *L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation*, in *Revue Tranel*, 40, 71-92, 2004.

SPERBER, D. & WILSON, D., *L'interprétation des énoncés* In: *Communications*, 30, 1979. pp. 80-94. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1448

SPERBER, D. & WILSON, D., *Forme linguistique et pertinence*, in *Cahier de Linguistique française*, N°11, pp. 13-35, 1990. <http://clf.unige.ch/display.php?numero=11&idFichier=308>

VERON E., *Presse écrite et théorie des discours sociaux production, réception, régulation*, in *La presse, produit, production* cité par Jean-Michel Adam, dans *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, *Semen*[En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 10 février 2007, consulté le 06 juin 2015. URL : <http://semen.revues.org/2597>

ANNEXES

ANNEXES

1/14 Le chat et le chouway le 26.05.14

Sous un tendre rayon de soleil, il s'est étiré de tout son long et a fait sa gymnastique matinale ainsi qu'une toilette sommaire. Un ancien tigre devenu tout petit pour se fondre dans la masse des humains, c'est du moins ainsi que certains paléobiologistes

définissent le chat, félin taille basse mais plus rusé que ses aînés disparus.

Les chats ne sont pourtant pas identiques et n'ont pas la même chance face à l'adversité. Celui-ci a les yeux verts comme la curiosité, et le pelage gris, couleur de l'anonymat. Ce

chat sans nom a trouvé son coin de paradis relatif près d'un chouway, rôtisseur et vendeur de brochettes, d'où il tire sa subsistance faite de restes de viande, de graisse et d'os mal rongés, de vache, de bœuf, de mouton, de poulet, de dinde ou d'âne les jours d'escroquerie. Le chouway, issu d'une noble tribu perdue des Hauts-Plateaux, est riche comme un chouway, ayant compris que les Algériens sont de grands carnivores quand ils en ont les moyens, tout comme les chats d'ailleurs.

Il a aussi compris que beaucoup n'ont pas la chance d'être bien placés, tout comme le petit félin gris, rôdeur agile, a compris sa position ; ce chat est évidemment contre le changement, synonyme pour lui de la perte des

équilibres et ne se pose pas de questions sur le maître de l'univers, du charbon et de l'énergie. Il ne vote pas et quand on vote à sa place, ne proteste pas, tout comme il ne dit rien quand on le chasse parce qu'il revient toujours.

Le chat n'a aucun avis précis sur le gaz de schiste ou la séparation des pouvoirs. La seule chose qui l'inquiète un peu est que le jour où il n'y aura plus ni moutons, ni bœufs, ni poulets, ni dindes, décimés par l'appétit insatiable de l'homme et l'avidité des chouways, c'est probablement lui qui se retrouvera sur le grill à cuire en brochettes. Et un autre animal de la création prendra sa place actuelle à attendre des restes de chat.

1/13 L'échelle de rechta

Ce qui est sûr, c'est que Khaled a mal choisi son moment pour devenir marocain. Ce qui est moins sûr, c'est que l'Algérie est sur la bonne voie. Entre ces possibilités, tout est probable, ce qui oblige à avancer sans certitude et rouler sans savoir ce qu'il y a au bout de la route. Où est la vérité ? Il faut la chercher dans ce qui émane de chiffres, comme par exemple les tableaux internationaux qui classent l'Algérie malade dans un grand nombre de secteurs, argument qui devrait à lui seul interdire la reconduction. Mais qui s'en soucie ?

Préférant des arguments subjectifs à des données brutes, ils sont nombreux à refuser de voir la réalité sur la dépréciation économique, la désindustrialisation, la faiblesse des diplômes et de la formation, l'injustice ou l'évasion fiscale. Car au fond, ces tableaux sont-ils fiables ? Ne sont-ils pas, comme pour ces agences de

le 27.11.13

notation, des moyens de pression ? On a du mal à le croire, mais les dirigeants rejettent ces classements d'un revers de la main, arguant qu'eux savent ce qu'il y a lieu de savoir et que tout va bien à part quelques points noirs, que tout va aller mieux, surtout les points noirs. C'est qu'en réalité, ils jugent avec l'échelle de Rechta, qui n'a rien à voir avec l'échelle de Richter.

Echelle aussi complexe que la rechta elle-même, enchevêtrement raffiné de nouilles, elle sert à évaluer une situation en mélangeant un peu tout, l'amour de son pays, l'ennemi, le million de martyrs, son entourage et sa propre mère. Résultat : l'appréciation est faussée car l'échelle de Rechta n'est pas rigide, enroulée sur elle-même pour replier la réalité. Il ne faut donc rien changer parce que tout pourrait être bien pire. Louisa Hanoune vient d'être élue pour un 7e mandat. Pour tout militant, c'est un peu trop.

Mais sur l'échelle de Rechta, 7, 3 ou 1, c'est la même chose. Question : combien y a-t-il de nouilles dans un kilo de rechta ?

1/14 N3am sidi le
16.04.14

Pour s'accrocher, il y a les dents et les griffes. Et il y a encore plus tenace que le président Bouteflika à garder coûte que coûte son fauteuil, même devant le mécontentement général. Il y a Sidi Saïd, 65 ans dont 17 à la tête de l'UGTA, à propos duquel un groupe vient de décider, un peu tard, de le renvoyer de la grosse centrale syndicale devenue une simple danseuse aux mains du régime. Sidi Saïd, S.S. pour les intimes et patron du syndicat des travailleurs, n'a pas travaillé depuis 20 ans et aura, en plus d'une décennie, réduit les travailleurs héritiers des glorieux militants syndicaux de la guerre d'indépendance à de simples estomacs mangeurs de pâtes en sauce et de primes de rendement.

Mais S.S. a un point en commun avec celui qui l'utilise : il est arrivé à son poste par l'assassinat de son prédécesseur, Abdelhak Benhamouda, tout comme le président Bouteflika a été bombardé ministre des Affaires étrangères en 1963 après le

mystérieux assassinat de son prédécesseur, Mohamed Khemisti, sur le perron de l'APN. C'est ainsi qu'en quelques décennies de perte de sens, le libéral et dynamique Bouteflika devenait un autocrate vieillissant et méchant, passant de simple homme d'Etat au service d'une post-Révolution à celui de président en pyjama, finissant même par être «un don de Dieu» selon l'inénarrable Sellal, dont beaucoup lui souhaitent un AVC vocal.

Dans le même temps, l'UGTA passait d'un autre héros, Aïssat Idir, à une marionnette vide, Sidi Saïd, tout comme le FLN passait de Ben M'hidi à Saadani, à propos duquel une toute récente enquête de Mondafrique montre la fortune colossale : 300 millions d'euros dans un compte français, deux grands appartements à Paris et deux enfants à l'étranger dont un à Londres, dans un autre grand appartement payé on ne sait comment. Que fait la justice ? Rien ! Que fait la police ? Elle traque les opposants. Que fait l'Algérie ? Bonne question, sidi...

1/14 We are the worst le
03.04.14

Les chanteurs et les maîtres-chanteurs. Un clip, Mon serment pour l'Algérie, financé par la campagne Bouteflika, passe un peu partout, à défaut du président-candidat qui ne passe nulle part. Mais au-delà des paroles assez mièvres de la chanson et de la piètre qualité musicale de cette basique mélodie entendue 1000 fois ailleurs, il y a cette question du vrai-faux amour pour le pays ici mixé au soutien à Bouteflika. Et surtout une sérieuse question de morale que chacun aura soulevée. En effet, ce n'est pas le caritatif We are the world puisque tous les artistes algériens ont été grassement payés, sans que l'on sache quel a été le cachet de ces grands patriotes de la voix. Mais avec quel argent ? Celui du Trésor public, de la caisse noire de la Présidence ou tout simplement celui de Haddad ? On ne sait pas vraiment, la France est en crise, tout s'achète, et les artistes algériens se vendent bien, ici ou à l'étranger. On peut juste s'étonner de Kenza Farah et Farid Khider qui, bien

qu'ayant été aussi payés, expliquent qu'ils ne savaient pas que ce clip était politique.

Pourtant, les paroles sont claires : «Laissez-moi être heureux, laissez-moi être fier de mon Président qui a prêté serment à l'Algérie et qui a tenu la promesse de millions de martyrs.» Encore des analphabètes qui ne savent pas lire avant ce qu'on leur demande de chanter et ces pauvres millions de martyrs réquisitionnés encore une fois pour soutenir un régime bancal et qui doivent en avoir marre qu'on chante sur leur dos. On ne sait pas qui a écrit les paroles de ce chef-d'œuvre mais ça ressemble à du Bouteflika, «Laissez-moi être heureux», 3ala wazn (sur le mode), «Laissez-moi rentrer chez moi». Du coup, les musicologues engagés attendent le prochain tube du boys band Bouteflika : Laissez-moi partir de Grâce, retourner au Val-de-Grâce. Un clip qui aura certainement beaucoup plus de succès que le premier.

1/15 Wali ya willi

le 01.02.15

Pour désamorcer la contestation dans le Sud, l'Etat a trouvé la parade. Aller chez le libraire, prendre une carte de l'Algérie, un stylo et un ciseau pour tracer des lignes et découper sur le papier des wilayas supplémentaires. Ainsi, In Salah va devenir une wilaya déléguée, de même que Touggourt, Ouargla ou Bordj Badji Mokhtar.

On le sait depuis Korzybski, la carte n'est pas le territoire, et cette nouvelle idée administrative va engendrer des surcoûts financiers, l'Algérie possédant déjà 48 wilayas avec chacune près de 45 000 salariés de la Fonction publique, payés sur un budget de fonctionnement de l'Etat qui augmente

trois fois plus vite que le PIB et représente aujourd'hui plus de 50% du même PIB, là où la norme se situe entre 20 à 30.

Cette fuite en avant due au manque d'imagination et de volonté, va donner comme résultat, en plus des postes budgétaires qu'il va falloir créer avec de l'argent que l'Etat n'a pas, d'avoir simplement beaucoup plus de walis, c'est-à-dire des administrateurs envoyés d'Alger pour gérer et contrôler, là où il faudrait commencer à envisager un système où les walis seraient élus par des populations locales productives.

Mais surtout, la contestation augmentant un peu partout, il va falloir découper encore la carte à partir d'Alger, créant de nouvelles entités purement administratives pour arriver peut-être à ce roi fou imaginé par l'écrivain argentin Borgès, qui décida de fabriquer un jour une carte de son empire à échelle 1/1, c'est-à-dire une carte aussi grande que le territoire lui-même.

1/15 Roma oua la ntouma
15.02.15

Alger, années 1970. Le pétrole est à 3 dollars, la bière à 20 doros. Les Italiens sont encore mafieux, pendant que les Algériens indépendantistes font les Soviets, industrialisation et nationalisation en ligne de mire. Quelques décennies plus tard, l'histoire s'inverse. Les Italiens sont devenus plus ou moins vertueux pendant que les Algériens sombrent corps et âme dans les tentacules de la mafia locale. S'étant croisés dans des marchés pétroliers, les deux pays se refont face, la justice italienne, autrefois gangrenée, resserre l'étouffement autour du cabinet noir de Sonatrach, autrefois vertueux. L'enquête préliminaire met au jour un gros réseau de corruption organisé au plus haut niveau pendant qu'à Alger, les juges traquent les chats qui volent des poissons aux oiseaux. Bedjaoui et Ouraied, des proches de Chakib Khelil, sont déjà poursuivis pendant qu'un «homme politique algérien», tel que désigné par le parquet italien, réceptacle principal des 200 millions

1/15 Mada tooridoo ?

On le savait un peu, en Algérie, enfoncée dans le bas des tableaux sur l'échelle de la liberté d'expression dans

Les rois d'Alger imaginant leur pays comme une projection sur papier, ils découpent pour régner et l'Algérien étant un insatisfait permanent, il s'agira de faire d'une grande carte des confettis. On pourrait ainsi arriver à 40 millions de wilayas. Pourquoi pas ? Sauf qu'il faut imaginer une plaque d'immatriculation de voiture avec des nombres à 7 zéros.

le

de dollars de pots-de-vin révélés à ce jour, est encore non identifié. Comme pour SwissLeaks et les noms des milliardaires algériens qui ont ouvert des comptes à Genève, il est peu probable que le nom de cet homme politique soit divulgué. Mais ce qui est sûr, c'est que ces grosses taches dans la gestion du pays et la société la plus sensible d'Algérie, haut symbole de souveraineté, resteront après le départ du président Bouteflika. Tout comme restera de la longue période pendant laquelle il aura régné sans partage cette incroyable impunité volontairement accordée dans laquelle nagent les plus gros corrompus du pays. Bien sûr, les défenseurs de l'actuel régime seront là pour le défendre plus tard, en expliquant qu'il ne savait pas. La différence est peut-être là. La mafia italienne tue, élimine les clans adverses et se fait discrète. La mafia algérienne tue et vient à l'enterrement, manger et pleurer avec la famille du défunt.

Le 25.02.15

le monde, il y a des choses à ne pas écrire. Au hasard, bien que le hasard n'existe pas, Bouteflika et la Cour des

comptes, Saadani et les 300 milliards, Chakib Khelil et l'inspecteur Derrick, Haddad et les mangeurs de goudron.

Ou Dieu, Mohamed, Charlie, et plus récemment, Qatar ou le verbe «dégager», s'il est conjugué à l'impératif et à la deuxième personne du singulier. On peut par contre les dire par téléphone mais pas les poser sur papier, surtout si c'est un journal, surtout s'il est vendu, en particulier s'il est acheté, surtout s'il est lu.

C'est d'ailleurs un opérateur de téléphonie mobile qui a tenu à rappeler ces consignes, et pour ne parler que du Qatar, expliquer la puissance de ce petit pays devenu intouchable à l'inverse de l'Algérie, grand pays mais à faible puissance médiatique. Comme en Europe ou aux USA, les oligarchies financières vont restreindre

l'expression et après la publicité publique qui a tué toute critique dans les médias qui en vivent, pousser à l'autocensure globale ceux qui veulent survivre.

Sans entrer dans le débat de souveraineté, un privé étranger qui explique aux Algériens ce qu'ils doivent écrire, pendant que le ministre public Hamid Grine s'en félicite en cachette, il faut pourtant rappeler que si de nouveaux mots sont interdits, d'autres sont passés dans le domaine public, comme le général Toufik. Ce qui constitue une avancée relative, à l'époque, on ne pouvait même pas dire élections, armée, Abane Ramdane, opposition ou SM, sauf pour ce dernier cas s'il était précisé qu'il s'agit de sadomasochisme.

1/13 Ibliss et le double six

2/13 On dit qu'un homme ne change pas, ce qui est le cas du Président qui n'a probablement pas évolué depuis l'âge de 20 ans, méprisant encore hommes, formes et institutions. Mais une structure peut-elle changer ? En tout cas, c'est officiel : le DRS s'est transformé pour se conformer à ce qu'une république attend de ses services de renseignement, ou du moins a été «contenu», selon la célèbre stratégie qui consiste à imposer à l'adversaire des limites que l'on rétrécit progressivement. Pour preuve, d'après le journal TSA, le DRS vient de demander au ministère de la Poste et des TIC de bloquer des sites djihadistes

le 23/09/2013

en lui remettant un volumineux rapport sur la question.

3/13 Justement, la question ne serait pas plutôt : depuis quand le DRS qui écoute, espionne, épie les conversations téléphoniques et internet, traque les opposants et les arrête parfois en dehors de toute procédure et influe sur les décisions de justice, demande-t-il une autorisation à quelqu'un ? Peut-être est-ce lié à ce récent décret présidentiel qui a officialisé la dissolution du service de police judiciaire du DRS, confirmant une réelle intention de lui retirer ses acquis post-révolution. En fait non, la question à se poser est : pourquoi le DRS n'a-t-il pas interdit ces sites avant, ou au moins en août, avant que Bouteflika ne retire son pyjama pour aller travailler ? Non, ce n'est pas ça non plus, la bonne question serait de savoir comment l'ultrasecret DRS

laisse-t-il ses rapports circuler dans la presse, lui qui contrôle même la presse ?

4/13 En fait, les questions actuelles concernant le DRS et son avenir sont sûrement aussi nombreuses que les multiples services

1/13

2/13 La silencieuse stratégie du silence le 22/01/2013

3/13

4/13 Indignés en bloc et soudés en rang, les Algériens ont, dès le chantier d'In Amenas terminé, froncé les sourcils. Les terroristes sont bien des animaux et les gouvernements étrangers des plantes grasses. Mais pourquoi le président Bouteflika n'a pas dit un mot, pas même un message de condoléances aux familles algériennes endeuillées ? L'étonnement pourrait être ici doublé, il est étonnant de s'étonner. Aurait-il quelque chose de particulier à dire ? Aurait-il pu dire quelque chose de particulier ? Dans un pays qui n'est pas encore sorti de la clandestinité de la décision, cette forme de non-communication est une stratégie personnelle. Mais gouverner par le mutisme est une forme de consentement par l'absence de position visible et peut avoir sa raison : on ne saura jamais ce que pense quelqu'un qui ne dit rien, tout comme on ne pourra rien dire de quelqu'un qui ne dit

6/13

1/13 Le bureau de la bureaucratie

7/13

8/13 Le premier de tous les ministres, en l'occurrence

et éléments qui le constituent. Si la vraie ruse du diable est de faire croire qu'il n'existe pas, la vraie ruse du DRS est peut-être de faire croire qu'il n'est plus un diable. Et que son patron n'est même plus un dieu.

5/13

pas ce qu'il pense. Sauf que pour un homme connu pour avoir été très bavard, il est étonnant de réaliser qu'il est devenu le président le plus silencieux de la planète.

5/13 Le pouvoir suprême rend donc muet, par obligation de ménager les équilibres en silence et de gérer clans et intérêts par le mutisme. Mais le résultat est le même, dans le film des événements qui secouent l'Algérie depuis des décennies, il manque toujours la bande son et il n'est plus étonnant que le Président n'ait rien dit, n'ayant rien dit pendant que 200 000 Algériens mourraient avec la piste audio coupée. En un an, il n'aura parlé qu'une seule fois, pour appeler à voter FLN. Mais il est bien là puisqu'il vient de transmettre ses encouragements à l'équipe de football pour la Coupe d'Afrique, par écrit, ce qui est forcément un message. On est bien en Afrique, terre de meurtres silencieux et de pillages muets. Attention quand même à ne pas condamner le terrorisme, si le Président n'a plus de cordes vocales, il reste encore un œil à Belmokhtar

le 13/10/2013

Abdelmalek Sellal, l'a encore rappelé. Il va combattre la

bureaucratie, obstacle au développement et source de corruption. Pourquoi alors, au même moment, le ministère de la Culture sort-il une loi encore plus contraignante pour les éditeurs, parsemée d'obstacles bureaucratiques et de tentations de domination totale sur la filière du livre ? En réalité, malgré les vœux pieux, l'obsession du contrôle est plus forte que la volonté de réduire la bureaucratie asphyxiante qui a poussé la plupart des opérateurs privés à ne monter que des restaurants et des fast-foods.

9/13 Ce qui se passe dans le domaine de l'édition ou du cinéma, à travers des décrets tout aussi bureaucratiques, est valable pour les autres domaines. Le ministère de l'Intérieur et sa fumeuse loi sur les associations ou celui de la Communication et la future loi sur l'audiovisuel qui est d'ores et déjà une déception. On le sait, le régime n'a

11/13

1/13L'envers de l'envers le 10/12/2013

2/13

3/13 Sans avoir réellement vérifié, il semble que l'Algérie soit le seul pays au monde où les comités de soutien apparaissent avant l'annonce d'une candidature. Bouteflika, bien sûr, dont les comités de soutien fleurissent alors que lui-même ne s'est toujours pas défini par rapport à la présidentielle de 2014. Mais il n'est pas seul, des comités de soutien à Hamrouche ont récemment apparu alors que l'ex-chef de gouvernement, le plus audacieux sur les réformes, ne s'est officiellement pas présenté. Là où ailleurs, l'annonce d'une candidature est suivie de la mise en place d'un bureau de campagne, de la levée de

aucune intention de laisser respirer qui que ce soit ou de relâcher cette pression orwellienne sur toute activité privée qu'il ne fait que tolérer.

10/13 Qu'est-ce que la bureaucratie, finalement ? C'est l'art de faire perdre du temps aux opérateurs en multipliant les papiers et les autorisations, afin que ceux-ci payent pour aller plus vite ou abandonnent en chemin, ce qui donnera moins de travail à la tutelle. Mais au fond, en y réfléchissant, c'est encore plus complexe pour le cas de l'Algérie. Quand on écoute le Premier ministre dénoncer la bureaucratie pendant que ses ministres en fabriquent, on mesure toute l'importance des conseils de gouvernement réguliers, dont la fonction est de coordonner l'action des ministres. La boucle est bouclée pour M. Sellal, les conseils de gouvernement ne sont justement que des réunions bureaucratiques, ils ne servent à rien. Trop fort. Pour mourir, il va bientôt falloir une autorisation de la daïra

fonds et de la structuration de groupes de soutien, tout se passe à l'envers en Algérie, en commençant par la fin.

4/13 Cette loi empirique des contraires amène une question : et si l'on était sur la bonne voie, mais que l'on se trompait simplement de sens ? Bouteflika était président avant l'élection, ce qui est un contresens, mais il a été réélu avant de se représenter. Les exemples sont nombreux. On dépense l'argent avant la loi de finances, on dilapide avant de générer, on enquête sur les corrompus après qu'ils se soient enfuis et les dénonciateurs de la corruption sont suspects avant d'être écoutés.

5/13 Les gouvernants utilisent des promesses futures comme bilans réalisés, on vote avant de connaître les programmes, on parle avant de réfléchir, on revend une voiture avant de l'avoir achetée et la majorité des Algériens(nes) rajoutent du sel dans le plat avant même d'y goûter. On torture des suspects après qu'ils aient avoué, mais on les juge avant qu'ils ne

1/13 Le dossier des dossiers

6/13 Comme une boîte de conserve longtemps oubliée au frigo, la justice algérienne va rouvrir le procès de la banque Khalifa, et par la même occasion, le gros dossier Khalifa. Que va-t-il se passer ? Personne ne le sait, car personne n'est en mesure de savoir sur quelles bases va se négocier ce dossier. Parce que Khalifa aurait des dossiers sur toutes les personnalités d'Etat impliquées dans le multi-dossier Khalifa. Ce qui rappelle le défunt KasdiMerbah, grand patron de la SM et grand homme de dossiers, qui s'appelait en réalité Khalef et disait qu'il avait des dossiers et donc, qu'il était inattaquable à cause du contenu de ces dossiers. Sauf qu'il a été assassiné, officiellement par Hassan Hattab, ce qui est un autre dossier. Mais qu'est-ce qu'un dossier ? C'est un genre de chemise rectangulaire en carton avec un nom ou un numéro dessus, et dans laquelle un ensemble de documents en papier sont consignés, des papiers ayant trait à des noms, des signatures, des lettres, et des accords.

passent devant un tribunal. On épouse des femmes avant de les connaître et on les frappe avant qu'elles ne vous trompent, tout comme on parle d'héritage de la maison avant de la construire. Comment remettre tout cela à l'endroit ? C'est simple : il suffit de tout faire à l'envers. En quelques semaines, tout sera à l'endroit.

le 29/12/2013

7/13 C'est ainsi qu'il y a des dossiers noirs, des dossiers à ranger, dossiers vides, dossiers complexes et des dossiers disparus comme celui de la Khalifa Bank, dont une partie du contenu a été méthodiquement brûlée par le liquidateur désigné par la justice, un certain Moncef Badsî. Cet homme, qui constitue un dossier à lui tout seul, a ainsi à l'époque été autorisé à brûler des tonnes de documents de la Khalifa Bank dans une décharge publique à Oran. Mais bref, au-delà de tous ces dossiers, existants ou disparus, et des dossiers sur ceux qui ont fait disparaître des dossiers, il y aurait un dossier sur les dossiers. Une énorme armoire faite de dossiers empilés, concernant toutes les anomalies du pays. Qui a la clé de cette armoire ? Où est cette armoire ? Comment l'ouvrir ? C'est toute la complexité de la chose. Pour avoir le droit de consulter ce dossier des dossiers, il faut déposer un dossier.

8/13

1/14 Le comptable de tous les comptables le 24.04.14

9/13 Réélu, le Président a écrit aux Algérien(ne)s afin de les féliciter pour leur choix judicieux. Mais alors

que le Conseil constitutionnel de son ami Medelci validait les résultats, c'est cette étrange formulation du Président

exprimant «sa profonde gratitude aux centaines de milliers de citoyen(ne)s qui ont sollicité sa candidature et l'ont soutenue» qui a surpris les comptables.

10/13 En effet, on pensait que c'étaient 4 millions de signatures qui avaient été récoltées pour la candidature de Bouteflika et 8 millions de votes pour son élection et non pas des centaines de milliers. Pendant que Benflis, donc, annonce 6 millions de votants dont 3 millions pour lui avec un taux de participation plus vraisemblable de 27%, la question se pose : le Président sait-il compter ?

11/13 D'autant qu'à voir la vidéo officielle du vote à l'école Cheikh El Ibrahimy, le Président est accompagné à l'intérieur de l'isoloir par un homme non identifié qui tient lui-même les bulletins à la main, et c'est ensuite le frère Saïd qui vérifie derrière lui les 5

bulletins rejetés, comme si le Président n'était pas capable de se choisir lui-même et tout seul. Mais qui est cet homme ? Si les frères sont hélas connus et le professeur de médecine qui fait office d'infirmier en poussant la chaise présidentielle a été identifié, on ne sait toujours pas qui est cet homme qui est entré dans l'isoloir avec le Président, tirant le rideau derrière lui.

12/13 C'est peut-être lui, le chef comptable de l'entreprise, celui qui compte tout, les votes, le nombre de chômeurs, les logements, le montant de l'évasion fiscale, les salaires des députés et les jours qui nous restent à vivre dans cette période noire pour les libertés. Justement, on l'avait oublié : mais que devient le général Toufik ? Et si cet homme c'était lui, rajeuni par des mois de chômage, tirant le rideau sur une triste histoire qu'il a écrite avant ses vacances ?

2/15 La violence est-elle violente ? Le 05.03.15

13/13 On n'en attendait pas moins d'eux : les Américains du peuple le plus violent de la planète se sont dit prêts à aider l'Algérie pour son gaz de schiste. Halliburton n'a pas précisé quels moyens il allait utiliser, bombarder In Salah avant une intervention au sol puis au sous-sol. Mais c'est au moment où les violences des gendarmes contre une population pacifique du Sud inquiètent chacun(e) que l'Assemblée ouvre sa session sur la violence envers les femmes.

14/13 Si les islamistes, par leur tendresse envers les femmes, ont déjà violemment contesté l'avant-projet, il est à parier que les députés adopteront la loi, s'étant déjà violemment opposés à toute baisse de salaire. Mais ils auront quand même à statuer sur ce bilan de la gendarmerie pour l'année

écoulée : 261 femmes décédées suite à la violence de leurs maris.

15/13 Evidemment, ce ne sont pas les mêmes gendarmes qui s'en sont pris aux manifestants d'In Salah, même s'il y avait de nombreuses femmes parmi eux. Mais la violence est bien là, à l'image de l'exploitation du gaz de schiste qui consiste à violenter la terre pour la fracturer et en tirer de l'énergie qui, physiquement, est en elle-même une forme de violence puisqu'elle conduit les Etats à en user (de violence) pour s'en emparer. Pour résumer sans violence cette situation, il faut peut-être rappeler la violence de l'histoire, celle des Etats américain et algérien, sans oublier celle de la femme elle-même.

16/13 Imaginons une femme battue par Sonatrach qui demande de l'aide aux Etats-Unis pendant que les

gendarmes algériens lui interdisent de parler en anglais et la frappent avec des bouteilles de gaz de schiste pour l'inscrire ensuite dans le bilan des femmes battues à voter par l'Assemblée. Que se passerait-il ?

1/14 Les boîtes emboîtées

17/13 De dérégulations en désertifications, l'Algérie est devenue une immense boîte aux lettres muette dans laquelle chacun met à peu près tout ce qu'il veut. C'est du moins ce que l'on peut conclure après la nouvelle lettre larmoyante du Président à ses concitoyens, qu'il refuse encore d'affronter en direct mais accuse d'avoir insisté, dans d'autres lettres, pour qu'il se représente malgré son mauvais état de santé. Ce qui prouve aussi, autre conclusion, que les Algérien(ne)s savent lire, le taux d'alphabétisation étant de 80%, même si ce taux est inversement proportionnel à la fonction.

18/13 Mais bref, cette boîte aux lettres, qui ressemble étrangement à une urne électorale (cubique, avec une fente au milieu et que l'on peut bourrer sans être inquiété), est devenue l'instrument privilégié de la communication officielle, à tel point que même le Chaoui Liamine Zeroual l'a utilisée pour parler aussi à ses concitoyens. Premier bilan : les Algérien(ne)s n'écoutent pas mais

20/13

1/13 Le pompeur et le pompier

21/13

22/13 La menace est sérieuse. En s'attaquant à l'un des plus gros sites gaziers du pays, qui produit près du 1/5e des exportations de gaz, il vient d'être signifié que l'Algérie peut

Rien. Son mari, son frère ou son père la battraient pour lui apprendre à se mêler d'énergie. Elle qui est pourtant la seule à faire des enfants et donc à transformer l'énergie

le 24.03.14

lisent et leurs décideurs et ex-décideurs ne peuvent pas parler, mais écrivent. Deuxième bilan : de distorsions en déficits de communication, l'Algérie est arrivée à ce point de paradoxes emboîtés où son président écrit mais ne parle pas ; les scribes Sellal, Ouyahia et Belkhadem qui défendent Bouteflika en assurant qu'ils lui parlent régulièrement n'écrivent plus, mais parlent à des télévisions privées qu'ils refusent par ailleurs d'autoriser légalement.

19/13 Il y a donc quatre catégories de pèlerins qui tournent autour de la boîte : ceux qui crient mais n'écrivent pas, ceux qui ne parlent pas mais écrivent, ceux qui n'écrivent pas mais parlent et, la dernière catégorie, ceux qui ni ne crient, ni ne parlent, ni n'écrivent, comme le général Toufik, dont on attend sans espoir la lettre dans la boîte. D'où la question : et si finalement c'était lui le facteur chargé de remplir et de vider la boîte aux lettres quand elle est pleine ?

le 23/01/2013

être ruinée en une semaine. Faute d'avoir généré un réel développement économique, accrochée à la seule rente des hydrocarbures, l'Algérie est dépendante de sa sécurité dans le

Sud. Si celle-ci est défaillante, l'arrêt des stations de pompage peut être très rapide et le pays se trouver sans ressource. Plus grave encore, en utilisant les étrangers comme principal encadrement technique de la rente, l'Algérie n'a pas réussi son autonomie humaine et le PDG de Sonatrach, conscient des enjeux, a d'ailleurs immédiatement tenu à rassurer tout le monde : le gaz et le pétrole continueront de couler et les étrangers ne partiront pas.

23/13 L'équation est terrible : des étrangers ciblés dans le Sud qu'il faut absolument protéger et convaincre de rester, et des frontières immenses qu'il faut impérativement surveiller. Tout comme est cruelle cette malédiction naturelle et humaine : plus grand pays d'Afrique aux frontières désertiques les plus longues du continent et riche en hydrocarbures

25/13

2/13 Idéologie du rond-point

26/13

27/13 On le sait, aux Etats-Unis, la société est très dynamique. Il y existe par exemple des associations de protection des castors, de défense de l'ail et même une association très sérieuse contre les ronds-points, qui milite tout aussi sérieusement pour la suppression de ces structures jugées coûteuses, inesthétiques et pas vraiment utiles. Sans aller jusqu'à monter une association en Algérie contre les trémies qui, de toute façon, serait probablement interdite, il y a lieu de s'interroger localement sur la logique du rond-point où l'on peut tourner sans fin, en rond évidemment, faire le même chemin en repassant toujours sur ses pas. D'une manière moins métaphysique, l'on se rend encore compte que chaque début d'année, il faut tout recommencer, les

que l'Algérie ne sait pas exploiter seule. Quel autre destin aurait-on pu avoir ? Un petit pays forestier spécialisé dans la cueillette des champignons ? Une terre riche en ressources humaines où l'étranger ne viendrait que pour faire du tourisme ou encore un pays pétrolier mais où les puits auraient été au Club des Pins, plus faciles à sécuriser ?

24/13 La nature et la faible vision des dirigeants l'auront voulu ainsi, l'Algérie est dépendante des hydrocarbures, eux-mêmes dépendants des étrangers. L'autonomie et la souveraineté ne sont, à ce niveau, qu'une vue de l'esprit. Le gaz ne se mange pas, pas plus que le pétrole ne se boit, tout comme ceux-ci ne sont pas facturés en dinars. L'ensemble des chômeurs du Sud le sait très bien.

le 02/01/2013

questions n'ayant toujours pas été réglées.

28/13 Celle du pouvoir en premier lieu, la question de l'accession au pouvoir et ses modalités, celle de l'alternance et de la représentativité, l'évacuation du religieux des problématiques nationales, l'impunité et l'incompétence des titulaires de postes-clés ou la libéralisation du commerce, des médias et des transports, par exemple. Chacun s'en doute un peu, en ce 2 janvier, l'année 2013 ne sera probablement pas celle de la résolution des questions en suspens, l'actuel régime préférant les gérer plutôt que les régler.

29/13 C'est d'ailleurs une bonne question : pourquoi est-il à ce point bloqué, figé, incapable d'avancer ? Le poids de l'histoire pour les uns, qui pousse encore les dirigeants à réfléchir

comme s'ils étaient encore en guerre, dans le clan ; un côté simplement féodal et foncièrement antidémocratique pour les autres.

30/13 Mais dans tous les cas et comme dans un immense rond-point, on recommencera certainement à tourner

1/13

2/13 Au pays de l'argent

3/13

4/13 Pas de ressources ni d'avenir ? Chômage et désespoir ? Tout n'est pas aussi noir, l'Algérie a quand même su créer quelques portes ouvertes à qui sait discrètement les passer. Au hasard, prendre un prêt Ansej, acheter des 4x4 puis descendre dans le Sud. Sur place, acheter quelques armes au marché puis repérer les Occidentaux qui traînent dans le coin, reconnaissables à leurs lunettes de soleil de marque, leur chèche exotique généralement bleu clair et leur teint rougi. Sans leur demander, les enlever mais demander une rançon à leur pays respectif. Le virement bancaire opéré, ne pas déposer l'argent sur un compte mais le garder sur soi, les transactions étant nettes d'impôt.

5/13 Selon les dernières révélations – qui n'en sont pas vraiment – d'une ex-ambassadrice américaine à Bamako, des dizaines de millions de dollars ont ainsi été versés aux groupes sahélo-sahariens

1/13 Le petit dans le grand pays

7/13 Dans une nouvelle chemise, rayée cette fois mais avec les boutons du bas ouverts, le président de la République a reçu son successeur, Sellal. L'agence officielle

encore cette année. Jusqu'à la panne d'essence, de pétrole ou de gaz. Là, il faudra bien s'arrêter de tourner et réfléchir sérieusement à avancer, si ce n'est pas déjà trop tard.

le 10/02/2013

spécialisés dans la traite des Blancs, entre autres à AQMI. La suite devient encore plus facile : avec cet argent, les groupes peuvent acheter d'autres armes, des complices, des gens, des routes, des silences, des informations et des données satellite, ce qui rend les futures prises d'otages encore plus aisées. Bien sûr, si vous n'êtes pas portés sur la violence, l'Algérie sait aussi offrir des opportunités à ceux qui ne savent pas manier les armes de guerre.

6/13 La méthode est d'ailleurs plus simple : entrer comme cadre à Sonatrach par un jeu de relations serrées, puis vendre en sous-main quelques puits de pétrole et contrats d'équipement, nets d'impôt aussi. 200 millions de dollars ont ainsi été versés à des cadres de la grande entreprise publique à travers la société mixte algéro-italienne Saipem. Et là, injustement, l'Algérie vient encore d'être classée parmi les dernières au monde sur le climat des affaires. On se demande bien pourquoi, si ce n'est encore une attaque pernicieuse visant à déstabiliser le pays.

le 08/09/2013

et les services de la Présidence ont filmé, sans le son cette fois. Une minute, comme d'habitude, clip officiel donnant la tendance musicale avec ce côté organique, le premier clip ayant

montré la main, qui bouge, le second la voix, qui parle, le troisième l'œil, qui regarde (sans lunettes) un document que le Premier ministre lui a fourni. Cette stratégie de découpage d'un Président par tranches (a-t-il un cœur, un foie ou un cerveau ?) est évidemment une mise en scène, tout comme à l'époque soviétique où les téléspectateurs n'avaient pour choix politique que de regarder leurs présidents mourir petit à petit à la télévision en attendant le prochain.

8/13 Ce pathétique spectacle d'une triste fin de règne a déjà été analysé, mais ce qui est important est que l'ENTV et ses métastases ont tenu à expliquer comment le Président fonctionne, ce dernier donnant des instructions à Sellal sans aucune précision sur leur nature. Et juste après

le clip, indiqué que le président algérien a envoyé une lettre de félicitations au Swaziland pour leur fête nationale. Il travaille donc, à l'extérieur plus qu'à l'intérieur, mais pourquoi le Swaziland ? A cause de sa petitesse. Le site officiel de la Présidence algérienne indique que l'Algérie est le deuxième plus grand pays d'Afrique alors que, depuis deux ans et demi et la partition du Soudan, elle est le plus grand pays du continent. Engoncé dans son pyjama rayé et ses années 70, le Président et ses web collaborateurs n'ont pas jugé de corriger. C'est probablement pour cette raison que le chef a envoyé un message de félicitation au Swaziland, deuxième plus petit pays d'Afrique continentale. Quand on se voit petit, c'est qu'on l'est. Il y a des jours où l'on aimerait vivre au Swaziland.

1/14 L'homme qui chuchotait à l'oreille des chevaux le 20.04.14

9/13 Fichier électoral non accessible, commission de surveillance non indépendante et les urnes qui atterrissent chez les walis pour compiler les résultats. Benflis savait tout cela avant. Tout comme Hanoune, Touati, Rebaïne, grands humiliés du scrutin, et l'incroyable Abdelaziz Belaïd que personne ne connaît, devenu par la magie des attributions la troisième personnalité politique du pays. L'essentiel est de participer et un(e) Algérien(ne) sur deux en âge de voter l'a fait, même si cette participation a été honteusement gonflée pour la logique du plus fort qui doit être encore plus fort. Résultat : le président n'a pas quitté son fauteuil, au sens propre comme au figuré, et c'est assis qu'il a tenu à voter pour lui-même, entraînant tout un système avec lui.

10/13 Assis, à genoux ou allongé, on peut même imaginer un 5e mandat dans toutes les postures possibles et l'infinité des compromissions de la classe politique et des cadres de l'administration. Mais au-delà des accusations de fraude, c'est ce refus total du changement pacifique ou révolutionnaire, de l'intérieur ou de l'extérieur, qui a été enregistré. L'Algérie s'est endormie dans un ronronnement suspect et s'est mollement réveillée dans l'après, le monde entier, moins quelques dictatures, se moquant déjà de cette élection aux scores impossibles. On peut juste s'attendre à des règlements de compte tant la campagne a été haineuse et à des remerciements pesés comme pour le colonel Mohcine Sahraoui, le médecin qui poussait le président sur sa chaise roulante,

probablement promu général d'infanterie le 5 juillet prochain.

11/13 Deux bonnes nouvelles heureusement : la médecine avance puisque des firmes occidentales proposent déjà des trônes suprêmes

12/13

1/14 L'homme qui parlait aux moutons

le 02.03.14

13/13

14/13 Il ne dit rien mais fait des gestes. Il est silencieux mais donne des ordres à l'aide de son bras et, s'il ne parle pas, l'homme sait de quoi il parle. Car ayant souffert des hommes, il considère que l'être humain n'existe pas et que seul le mouton représente l'avenir de l'humanité. Parce que le mouton, contrairement à l'homme, ne conteste pas le sens de la chaîne alimentaire ; parce que le troupeau, à l'inverse d'une société humaine, avance tête baissée dans le sens choisi pour lui par le carnivore.

15/13 L'homme qui parlait aux moutons ne parle pas en réalité, mais dirige un troupeau avec lequel il communique par le mépris, qu'il engraisse à coups de subventions pendant qu'il rétribue des armées de commissionnaires, intermédiaires et maquignons placés intelligemment sur le chemin de l'abattoir. Quand il y a beaucoup d'herbe, l'homme en distribue un peu et en met de côté pour sa famille. Quand il n'y a plus d'herbe, il met aux moutons des lunettes vertes.

2/15 Le dernier voyage d'un petit banc de sardines le 19.03.15

17/13 Le dernier attentat terroriste en Tunisie aura montré toute l'actuelle déliquescence du monde, transformé par les appétits en une guerre de territoires au sein de laquelle tout est permis.

18/13 La formule est établie, nulle part nous ne serons à l'abri, de Bamako à Boumerdès et de

anti-escarres et l'astronomie aussi puisque Kepler-186f, une planète jumelle de la Terre, vient d'être découverte. D'après les calculs de la NASA, avec un bon chauffeur, on peut y arriver en 5 ans.

L'homme qui parlait aux moutons est profondément solitaire, tout juste accompagné d'un chien aux dents jaunes qui n'a pas de nom et, quand il faut se faire obéir, il utilise une canne qu'il appelle affectueusement Hamel et un bâton très dur qu'il nomme avec beaucoup de tendresse Gaïd.

16/13 De temps en temps, quand un invité se présente, il choisit un des moutons pour le faire rôtir ; quand il fait trop froid, il prend la laine d'un des moutons pour se protéger du vent de l'histoire. Un jour d'hiver où il neigeait et que les moutons étaient serrés, l'un d'eux a demandé : pourquoi on marche ? Entre deux bouchées de gazon, un autre lui a répondu : parce qu'on est des moutons et pas des poissons. Le mouton n'a pas compris, mais le jour où il fut choisi pour être le dîner en l'honneur d'un caïd local, il se rappela, avant de finir en côtelettes, cette phrase d'un vétérinaire de la région : seuls les poissons morts vont dans le sens du courant.

Paris à Djakarta, tout peut à tout moment s'effondrer. La différence avec les décennies passées est pourtant définie ; si à l'époque, le terrorisme relevait de l'insondable où les acteurs avançaient masqués, l'avantage de la scène actuelle est de savoir ce qui se passe, sans pour autant avoir les moyens d'empêcher qu'il n'arrive.

Aujourd'hui, l'ennemi est identifié : l'axe qui réunit par la prédation les USA en tête de bataillon, une partie de l'Europe, la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Qatar et Israël, se bat contre un autre axe regroupant Moscou, Pékin, Téhéran, Damas et le Beyrouth du Hezbollah, avec dans une moindre mesure Alger et Tunis.

19/13 A tel point que petits pays que nous sommes, sans autre solution que d'aller baiser la main du roi mort Abdallah pour garder un semblant de pouvoir ici, souhaiterions être sous la domination d'une seule puissance, castratrice mais stable, au lieu d'être pris dans des affrontements entre deux, avec tous les dégâts humains occasionnés. Il fut un temps où l'être

1/13 Les criquets et le 4e mandat

Il ne faut rien croire, surtout pas les mots. Au lendemain de l'intervention du ministre de la Communication sur les carences de la communication officielle, voici ce que l'on pouvait lire sur le site de l'agence officielle APS : «Le président Bouteflika est en rééducation fonctionnelle», suivi des deux autres titres principaux : «Les Parlements de pays étrangers saluent les réformes politiques en Algérie» et enfin d'un «Criquets : la menace écartée, mais la vigilance reste de mise à l'extrême sud». Lectures faites de ces titres flamboyants, l'information qui en ressort est qu'il n'y a pas d'information. Pas même au sujet des criquets, dont on comprend qu'ils ne sont plus une menace, mais qu'ils restent une menace. Pour le reste, la communication officielle n'a pas changé ; le Président n'est ni malade, ni mort, ni même inconscient comme l'a annoncé un média français. Si beaucoup d'Algériens avaient déjà compris que le Président était inconscient au vu des mauvaises

humain pensait être sorti de l'animalité par l'adoption de conscience et de valeurs morales. Il est temps de réaliser que tout le chemin parcouru s'est refait à l'envers : les lions mangent les gazelles et les chacals dévorent le reste après le repas.

20/13 En Algérie, on aimerait d'ailleurs déguster des sardines, mais les experts annoncent déjà leur extinction dans 5 ans sur la Méditerranée, ce qui explique leur prix actuel, 700 DA le kilo. Il faudra bientôt retourner au cannibalisme, un homme, encore moins une femme, n'a de toute façon plus de valeur, pourquoi s'en priver ? C'est quand même de la viande. Encore plus tendre quand c'est jeune et féminin.

le 12/06/2013

performances du pays, l'APS explique quand même qu'il est en rééducation fonctionnelle. Mais quels pays étrangers ont-ils salué les réformes politiques en Algérie ? A la lecture de l'article, il s'agit de deux députées, italienne et tunisienne, qui parlaient de l'instauration de quotas pour les femmes algériennes.

Les réformées sont donc les femmes et Louisa Hanoune prochaine présidente ? Ce qui est sûr, c'est que les criquets doivent certainement être les médias, nationaux et internationaux, qui distillent des rumeurs malveillantes sur le Président. Et la rééducation fonctionnelle ? Là, le message recoupé devient clair, 14 ans après l'accession de Bouteflika au pouvoir, tout est à refaire. Vrai ou faux ? Aucune importance. Quelqu'un se demandait quel était le plus grand fléau actuel, l'ignorance ou l'indifférence ? Son voisin lui répondit : «Je ne sais pas et de toute façon, ça ne m'intéresse pas.»

1/13 A la recherche d'un thermomètre

le 05/01/2013

C'est l'hiver, et si la lumière est belle et les arbres bien droits, un froid vif s'engouffre dans les interstices, poussant les Algérien(ne)s, déjà serré(e)s, à se serrer encore plus. Il y a pourtant construction de logements à un rythme soutenu, un million, voire deux ou trois, voire probablement un million et demi pour rester dans l'idéologie. Mais pourquoi alors des émeutes du logement et des familles qui vivent dans la rue ?

Pourquoi les souscripteurs AADL n'ont-ils toujours pas été satisfaits depuis des années ? Cet étonnant paradoxe des millions de mal-logés au pays des millions de logements construits repose cet éternel problème de gouvernance, de management, d'organisation et de gestion. Des ressources suffisantes, des moyens humains et matériels satisfaisants, de la terre, du ciel, de l'eau, du pétrole et de l'eau de Javel, pour des résultats assez maigres, crise du logement persistante, obstacles fonciers, investissements bloqués, mais surtout

un petit 2,5% de croissance économique pour l'année 2012. En restant dans les liquides, on pourrait comparer cette inefficacité structurelle à l'opération qui consiste à verser de l'eau dans un jerrycan percé en s'étonnant qu'il ne se remplisse pas. La faute à qui ? A un trou dans le plastique. Mais la faute à qui ?

Paresseux, les dirigeants aiment à accuser la main étrangère, les doigts du destin, les agitateurs locaux ou l'opposition, mais le résultat est le même. Le jerrycan se vide rapidement et il faut toujours le remplir, consacrant le gaspillage de ressources comme stratégie nationale. Au chapitre solide par contre, le deuxième licenciement d'Ahmed Ouyahia est certainement une bonne chose, lui qui n'aura aimé ni les eaux ni les autres, ne s'est jamais senti concerné par les jerrycans ou les trous dans le pays. Il n'est pour autant pas à la rue, il a un logement, voire plus. Mais le froid soviétique lui va si bien.

1/13 Le règne des prédateurs

le 18/03/2013

Signe d'un profond dérèglement de la société, il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'un enlèvement ou une tentative d'enlèvement ne soit signalé dans le pays. Les proies, car il s'agit bien de proies, sont généralement des jeunes femmes entre 16 et 25 ans qui n'ont pas de profil particulier ; voilées ou non,

sages ou pas sages, elles portent en elles la lourde culpabilité d'être femme. Mais avec le mimétisme particulier dont font souvent preuve les Algériens et leur attirance historique pour la violence, on peut craindre une propagation de ce qui semble devenir un sport national : repérer une jeune femme, l'enlever, la

séquestrer plusieurs jours et se défouler sur elle abusant d'elle sexuellement et sans aucune retenue, poupée gonflable sans âme à déchirer sans l'utilisation du mode d'emploi.

On pourrait revenir sur la diabolisation ambiante de la femme, reléguée à un objet créé pour l'unique plaisir des hommes, ou s'interroger sur les promesses de DOK qui a juré d'étudier ce problème sans se demander, en tant que premier policier du pays, pourquoi certains commissariats refusent d'enregistrer les plaintes de femmes violées. Mais il s'agit surtout de trouver une solution à ce phénomène. Les islamistes ont la

leur : les femmes qui se font violer sont des femmes qui l'ont bien cherché, il s'agit de les remettre à la maison, cachées et calfeutrées, ne sortant jamais, pas même pour aller à l'école, la mairie ou l'épicerie du quartier, et laisser les espaces publics uniquement aux hommes, créant par là des genres de gay prides géantes et permanentes. Le problème se pose pour les autres, tous ceux qui considèrent que la femme a sa place dans la cité. Pour ceux-ci, il n'y a pas de parade autre que de pousser leurs filles à se syndiquer ; les imams, leurs premiers ennemis, venant d'être autorisés à le faire, car être femme algérienne est vraiment devenu un métier à risque.

1/13 La cité des 40 millions de logements

le 14/04/2013

Ouargla, quelque part en Algérie, petite ville malheureuse chauffée par le soleil et traversée par d'imprudents oléoducs. Après une manifestation imposante pour le travail, une émeute pour le logement lui a succédé. Pourquoi ? Comment ? Par une conjonction des deux problèmes principaux du pays, restés ainsi en l'état malgré le volontarisme du gouvernement. Il n'y a pas assez de logements pour mettre à l'abri les turbulents chômeurs et éviter qu'ils ne sortent dans la rue, ni assez de travail pour se louer un logement. Une boucle sans fin, que même un jumelage entre un ministère du logement, du travail et des émeutes ne pourrait régler. En fait, si chacun fabriquait son logement, ce serait déjà un travail, rémunéré par l'Etat, et qui aboutirait en plus à un logement. Du coup, le problème du chômage disparaîtrait, ainsi que le problème du logement.

Cette solution de l'équation est peut-être absurde, mais pas plus

incohérente que les plans successifs du gouvernement, où l'on sent bien qu'il y a un problème de méthode. Des millions de logements sont annoncés, des milliers de Chinois sont importés, de l'argent est injecté par pelleteuses, mais la crise reste la même. Pourquoi ? Parce que, mauvaise articulation entre les différents acteurs du secteur. Bien sûr, on pourrait importer directement des logements ou des emplois et facturer le tout à Sonatrach ou par le biais du compte bancaire de Chakib Khelil. Ou mieux, revenir au communisme des années 1970, créer des emplois fictifs et remettre dans la Constitution le droit au logement pour tous. Pourquoi ne pas le faire et régler la crise sociale tout en avançant triomphalement vers un quatrième mandat ? C'est tout le problème, l'Algérie est restée communiste sur les libertés, les médias, l'économie, la communication, le transport et le secteur bancaire, mais est devenue libérale sur le

logement et le travail. On est vraiment mal tombés.

1/13 Les turbulents enfants du blé le 10/06/2013

Au pays du commerce, le ministre du Commerce vient de l'annoncer : « Il y aura une révision de la subvention massive des produits de base. » Ce qui est un peu normal, on ne peut continuer à subventionner un peuple qui refuse de travailler et à imaginer construire une nation à base de pain et de lait. Sauf que la question de la subvention n'est pas uniquement financière, elle pose un problème de fond, la dialectique particulière entre le système-matrice et ses administrés.

D'un côté, le régime étant illégitime, truqueur et menteur, il se doit de se racheter en achetant des cadeaux, tout le temps, à tous ses enfants, sinon ceux-ci cassent tout et le père paye les réparations. De l'autre, du point de vue de la base, il faut continuer à critiquer le régime pour la même raison, même s'il ne le mérite pas à chaque fois ; se sentant coupable, il va devoir payer ou ouvrir. Pour l'instant, il a choisi la première solution, car il est plus facile d'acheter une bague à sa femme pour se faire pardonner de l'avoir trompée

que de ne plus jamais la tromper. Qu'est-ce qui a donc poussé le régime à prendre le risque d'arrêter les subventions avec toutes ses conséquences ? L'assurance retrouvée après le Printemps arabe et la confirmation d'un désir national de stabilité.

Ou peut-être, dans l'hypothèse d'une ouverture, arrêter de payer et montrer que le pays est ouvert, à chacun de prendre ses dispositions et de porter ses ambitions. Reste le pain, gros problème. L'Algérien étant le premier consommateur de pain au monde, il peut se passer de libertés et de progrès, d'eau ou d'électricité, mais pas de pain. C'est symbolique, même s'il a devant lui une entrecôte de 400 grammes, il faut qu'il la mange avec du pain. L'émeute est donc pour demain, il n'y a rien à faire. A part donner l'exemple ; que le ministre du Commerce se montre à l'ENTV en train de manger un frites-omelette sans pain.

1/13 Guerre du temps sur l'axe du bien

le 04/04/2013

Le procès Khalifa a finalement été reporté à la prochaine session, échéance lointaine aussi floue qu'une révision constitutionnelle ou le lancement officiel de la 3G. Les enceintes qui avaient été déployées à l'extérieur de la salle d'audience de Blida pour que l'affluence nombreuse prévue puisse écouter, ont été remises au placard, pour un éventuel concert de cheb Yazid. Un coup de téléphone de dernière minute probablement aura

décalé l'affaire à une date où la fameuse stabilité de l'univers sera retrouvée. C'est au fond le problème récurrent, on en revient à chaque fois à cette problématique : ce n'est pas le moment, c'est toujours trop tôt. Pourtant, l'Algérie est stable et instable à la fois, une métastabilité particulière qui lui a évité un Printemps arabe, mais l'a figée dans un congélateur qu'une simple allumette peut faire fondre.

Tout comme au sujet de l'ouverture de l'audiovisuel, dont le sévère cahier de charges a été révélé, car évidemment, ce n'est pas le moment d'ouvrir les médias lourds. Comme ce n'est pas le moment de convoquer Chakib Khelil ni celui pour le président d'annoncer ou pas sa candidature, ou encore des heures supplémentaires de deux ans pour reporter l'alternance. Confucius, qui n'est pas un mouhafedh du FLN, mais un philosophe chinois, l'avait dit il y a déjà 2500 ans, la seule chose constante, c'est le changement. Il n'y a donc pas d'affrontement entre

stabilité et instabilité, tout est instable, c'est ce qui fabrique de la stabilité. On a reporté Khalifa comme finalement, on peut tout reporter, une élection, un changement, un enfant ou une réforme sérieuse. Peut-on reporter la combustion d'un petit soleil ou un amour à plus tard ? Non, évidemment ça n'existe pas, un amour se consomme au présent pour l'épuiser à l'infini. Quand on reporte tout, on finit par mourir, faute de temps. C'est au fond la seule chose qui n'est pas reportable.

1/13 La revanche des machines

le 10/03/2013

Entre la mort d'un homme comme Chavez qui a réussi à ne pas ressembler à un président algérien et un 8 mars, fête des hommes à qui on donne l'occasion d'offrir des fleurs aux femmes sans en porter la honte, on a appris que l'Algérie fabriquera des drones. Bonne nouvelle là où la production industrielle a dramatiquement chuté depuis les années 2000 au profit des importateurs. Mais qui se rappelle de la voiture «made in Algeria» de Temmar, grosse fumisterie d'un ministre dont le bilan est inversement proportionnel à sa longévité au gouvernement? Mais un drone, pour quoi faire ? Quand on sait que le DRS et les RG de la police ne sont pas des Tchadiens et passent plus de temps en mettant plus d'énergie à espionner la société, ses militants et ses activistes qu'à traquer Belmokhtar et Abou Zeïd, on peut raisonnablement s'inquiéter.

Des drones pour survoler les manifestations de chômeurs ou de gardes communaux ? Des drones pour

contrôler l'activité de militants associatifs? Pour espionner les couples dans les parcs publics ? Des drones pour écrire au feutre «un 4e mandat» dans les nuages ? L'avantage du drone est évidemment d'être un avion sans pilote. Sans passeport ni visa, il pourra aller faire quelques courses en Europe pour le compte des généraux ou ministres et revenir défier l'altitude, les frontières et le pouvoir d'achat. Pourquoi des pilotes là où une machine peut faire tout ce qu'un responsable ne peut faire ? En ce XXIe siècle où la technologie athéiste continue de dominer l'irrationalité du Cro-Magnon déiste qui peint encore des figures magiques dans ses grottes, les machines semblent définitivement plus humaines que les êtres vivants, Algériens y compris. Selon certains, d'ailleurs, l'Algérie elle-même serait un drone, un pays qui vole sans pilote. Qui vole même de l'argent à Sonatrach sans que la culpabilité du commandant de bord ne soit mise en cause.

1/13 Les guerres nomades

le 29/01/2013

Quand les terroristes se déchaînaient en Algérie, les forces de sécurité, devant la difficulté de les éliminer un par un, se sont résolues à les déplacer. Une partie du GSPC a été poussée vers le Sud puis le Sahel, puis réorganisée dans une filiale de multinationale, AQMI. Une autre a été poussée en Kabylie, où elle sévit toujours sous le management de l'insaisissable Droukdel, alias le Doujjal. Comme dans une partie stratégique qui oppose le bien et le mal, il ne s'agit pas de régler définitivement le problème puisque le mal est comme le bien, constitutif de l'univers. Mais de le repousser en attendant le match final prévu pour l'après-midi de l'Apocalypse dans la semaine du Jugement dernier.

Si en Kabylie, les groupes terroristes ne semblent pas avoir l'intention de déménager, c'est un autre problème au Sahel. Une fois chassés du Mali par la France, par des frappes aériennes dont on ne sait même pas si elles touchent des populations civiles, où iront ces groupes de nomades

transnationaux ? N'étant pas solubles dans le sable, c'est la question mortelle, à laquelle chaque Etat de la région tente de répondre en espérant que ce ne soit pas chez lui. C'est aussi le schéma de la prochaine guerre ; à son tour, un autre Etat va être confronté à ces mêmes guerriers nomades, se résoudre à les héberger en limitant leurs actions ou les refiler à un pays voisin.

Cafards post-atomiques insensibles aux radiations des mines d'uranium du Niger où la France ne veut absolument pas les pousser, le problème semble donc insurmontable. Sauf que ces groupes viennent d'Orient, d'où ils tirent leur appui idéologique et financier. Tel un troupeau de zébus assoiffés et surarmés, ils se déplacent selon un schéma saharien de migration est-ouest, de Somalie en Egypte, en passant par la Libye, l'Algérie et le Mali. Il s'agit donc de les passer en Mauritanie puis encore vers l'ouest, dans l'océan Atlantique. Les noyer. C'est la seule solution. Car ils respirent partout, sauf sous l'eau.

1/14 Les maîtres de l'incertain le 18.03.14

L'histoire de l'humanité est une longue bataille contre l'incertitude, des premiers silex aléatoires générateurs de feu aux combats improbables contre les autres espèces qu'elle a dû affronter au hasard de l'évolution de la vie et de sa diversité. C'est inscrit dans son horloge atomique, l'être humain a toujours voulu maîtriser son futur et c'est ainsi qu'il a inventé l'agriculture pour être certain de récolter son blé plus tard et de pouvoir nourrir ensuite sa famille planifiée, délaissant la chasse aux bisons ou aux frite-omelettes à l'issue incertaine.

L'homme a grandi, mûri sur ces bases d'assurance et il est triste de voir qu'aujourd'hui encore, en Algérie ou sur des latitudes similaires, l'incertain règne en maître, réduisant chacun à l'hypothèse. Comme s'inscrire à un programme de logement sans être sûr d'en décrocher un ou être sûr de son bon droit sans être sûr de gagner devant un tribunal, ou encore avoir réservé sa place sans être sûr d'embarquer dans un avion d'Air Algérie. C'est ainsi, on ne peut être sûr du débit ou du fonctionnement d'internet après avoir payé son accès, ou être certain que sa société ne sera

pas mise en faillite par une délégation des impôts envoyée par un concurrent jaloux ou des autorités cruelles.

Confronté à l'incertitude là où ailleurs, le fortement probable l'emporte régulièrement sur le possible accidentel, l'Algérien(ne) se débat encore pour contrôler les forces de l'invisible, implorant Dieu, le hasard ou les bons présages, nageant dans l'incertitude avec un maillot troué par

les coups du sort. Rien n'est certain, pas même de voir sa voix attribuée à celui pour qui on a réellement voté. Ce qui est certain par contre, c'est que le président Bouteflika sera encore président et que son frère règnera encore quelques années par les joies et lois de la génétique. Ce qui est certain aussi, c'est que l'Algérie survivra à tous ces régimes.

1/14 Les maîtres du hasard le 12.02.14

C'est comme parler d'un crash au moment où celui-ci se produit sans que l'on sache qu'il va se produire ou comme un avion militaire qui s'écrase dramatiquement en plein supposé conflit Présidence-DRS où tous les coups sont permis. Ce ne sont évidemment que des coïncidences, même si, en cette période d'accélération de l'histoire, où une foule de choses inédites se produisent, il est difficile de voir dans un pays, d'habitude très plat au niveau événementiel, qu'il n'y a pas de liens directs entre tous ces faits. En réalité, question de débit, plus il se passe de choses, plus les coïncidences peuvent apparaître comme si elles n'en n'étaient pas. Pour le reste, ce n'est pas par hasard que Saadani attaque Toufik à la veille de la Présidentielle ou que Hichem Aboud attaque quelque temps après Saïd Bouteflika. Et ce n'est pas non plus un hasard si les Bouteflika ont finalement parlé, Saïd puis Abdelaziz, après tant de silences et d'événements.

S'ils n'ont rien dit de précis, si on ne les a pas vus mais simplement lus et entendus, leurs lettres, dont on ne sait si elles ont été écrites à deux, trois ou quatre mains, ils ont nié tout complot avec le hasard. Mais quel maître des coïncidences pourrait croire que tout cela arrive au hasard, croire en Saïd qui nie être le maître du hasard et croire que le général Toufik n'est qu'un simple fonctionnaire qui s'occupe des affaires courantes ? Méditons sur cette dernière coïncidence attendue, que le procès intenté par le général Toufik contre Saadani se déroule comme par hasard le même jour que l'autre procès intenté par Saïd Bouteflika contre le journaliste Hichem Aboud au moment même où l'affaire Khalifa est rejugée et la Présidentielle enclenchée. Les citoyens qui auront la chance d'assister à ce triple procès pourront enfin voir de leurs yeux ces maîtres de du hasard et de l'ombre qui font et défont la réalité bien en dehors de tout facteur aléatoire.

2/13 Apologie naturelle du désordre

le 29/05/2013

Avant, c'était mieux. Pas au temps de Boumediène, ou pire, au temps de la France, ou mieux, au temps naturel de la Numidie libre. Avant, avant tout, avant même le big-bang où tout n'était qu'ordre, quand temps, espace, matière et lumière étaient confinés dans la simplicité du «sans événement», infini et zéro dilués dans le même état total. Contrairement aux historiens, les physiciens aiment s'en rappeler et rappeler que c'est cette explosion primordiale du big-bang qui a généré le désordre et la flèche du temps et, bien plus tard, l'homme aléatoire et sa théorie de l'entropie et du chaos ; tout système tend naturellement de l'ordre vers le désordre, de la simplicité d'une parfaite immuabilité vers la complexité des infinies complications. Pourquoi ce rappel ? Parce que tout n'est qu'avenir sur cette indémontable flèche des temps. Aujourd'hui, aux dernières lectures, il y a deux camps qui s'affrontent.

D'un côté les salafistes, alliés aux Israéliens, Américains, Saoudiens et Qataris ; de l'autre les chiites, sunnites modérés, crypto-communistes, laïcs et démocrates progressistes. Qui va gagner la bataille ? Il faut avouer que le premier camp possède l'argent (le pétrole) et la puissance de feu (USA/Israël), ainsi que le pouvoir de persuasion (CNN/Al Jazeera). Que le second a pour lui l'éthique, le sens de l'histoire, le progrès et la nécessité des libertés. Si l'issue de cette guerre nous concerne tous, il faut bien se demander dans quel camp se situe l'Algérie. Aujourd'hui dans un autoritarisme-utopie de l'ordre, alors que ce n'est qu'un autre désordre, que sera-t-elle dans un an ? Re-voter Bouteflika ? C'est re-choisir un ordre désordonné. Pour les islamistes ? Un désordre ordonné. Il y a une troisième voie, le complexe désordre total, enfant naturel de l'ordre. Oui, mais c'est quoi ? Justement, si on le dit, ce n'est plus du désordre mais un ordre.

3/13 Théorie du mouvement, le 31/12/2013

En dehors du zéro degré kelvin et au niveau de l'administration de la daïra de Bouchegouf, tout bouge dans l'univers, c'est la constante absolue. Sans aborder la question insondable du pourquoi, on peut déjà expliquer le comment. On définit le mouvement par un point de départ et un point d'arrivée, les deux étant reliés par la trajectoire et l'espace traversé. En Algérie, pays agité au sens spatio-temporel, il est regrettable de constater qu'au niveau suprême il ne s'agit pas de se déplacer et donc d'aller quelque part, mais simplement de bouger en jouant subtilement sur la nuance entre la mobilité et le mouvement. C'est tout le travail des communicateurs de la Présidence, ainsi que celui du frère-

réalisateur du Président et de la télévision : donner l'illusion du mouvement quitte à repasser en boucle un geste du bras.

Pour prouver que l'Algérie bouge, donc avance, donc fonctionne, il faut montrer que le Président peut bouger, ne serait-ce qu'un bras, une main ou un doigt, gestes jugés nécessaires et suffisants pour que la population et l'opinion mondiale soient rassurées, l'immobilité absolue signifiant la mort avec l'arrivée supposée des vautours et charognards, friands de cadavres. Mais où est le mouvement réel entre point de départ et point d'arrivée ? Dans cette succession d'images qui donne l'illusion du mouvement ? Installé par un mouvement de l'histoire,

le Président aura interdit le mouvement au nom de cette même histoire. On connaît à ce titre le point d'origine de Abdelaziz Bouteflika, Oujda et le clan du même nom, et le mouvement qui l'a conduit par une **trajectoire** chaotique à devenir ministre dans les années 1960, après la mort de son

prédécesseur, et Président en 1999 après la démission forcée de son prédécesseur. Mais on ne connaît toujours pas son point d'arrivée. Où va le Président ? Pour y répondre, il faut se poser cette autre question : où veut-il aller ?

4/13

G, constante de l'univers

le 01/12/2013

Pause sur la bande d'arrêt d'urgence pour regarder derrière avec son rétroviseur analogique. Que de chemin parcouru sur l'autoroute de l'information ! Qui était d'abord un petit chemin de wilaya puisqu'il fallait, en ces temps, connaître un wali pour avoir un 061. A l'origine rien donc, le zéro zéro mais du 4 chiffres pour les initiés, du gros fixe avec un fil tortueux quand on en avait et des rêves aériens, l'idée d'un téléphone portable pour se téléporter. Puis la démocratisation, la 1G pour tous, Djazzy 3ich la vie, la vie appartient à ceux qui parlent en l'air.

Le point G s'ouvre, c'est bon, on se touche, se caresse, on peut parler librement au sens physique du terme. Puis la 2G, lente comme un télex sur chaise roulante. Puis la 3G, la 3G+ comme disent les opérateurs, déjà prêts à opérer les artères. Puis en même temps la 4G, ou la 4G de type LTE (il faut s'accrocher), annoncée par la voix IP de Zohra Derdouri, ministre des technologies de l'information. Stade supérieur de l'évolution sans

passer par l'amphibien. Bug. Excès de vitesse, les opérateurs de la 3G+ se font arrêter sur l'autoroute. Les décrets ne sont pas prêts, le fax manque de papier. Loi. Bienvenue sur les chemins sinueux de la bureaucratie. Pas de retrait de permis, mais l'activation de la 3G+/3G- est encore décalée.

Pff. Il faut aller vite, parler vite même pour ne rien dire. Mdr. Du débit, je te skype, tu me viber, on se g-talk mais sur mon Galaxy, je sors. On doit se télécharger rapidement sinon on peut se perdre sur une sortie d'autoroute. Download-moi, omri, ou je te supprime de ma liste. Grr, Android. Les rois sont dépassés, réactive ton compte. Allo Sellal 3.0 ? Un smartphone c'est un Blackberry tactile ou c'est un iPhone qui parle sur internet avec l'oreille ? Hors champ. Bref, la 3G. Vite. C'est toujours mieux que pas vite. Vous avez un message non lu : Algérie, tu es lourde ; vérifie ta connexion.

3/15 Zoologie appliquée

le 02.02.15

Pour des raisons inexplicables, chaque équipe de football possède une mascotte pour la représenter, en général un animal, un peu comme les dessinateurs aiment représenter les

partis ou hommes politiques par des symboles, la derbouka par exemple pour Saadani, qui n'est pas animal, la derbouka.

C'est ainsi qu'au football, véritable zoo sur gazon, on trouve les Panthères du Gabon, les Aigles tunisiens, les Palancas Negras d'Angola (une espèce de gazelle), les Zèbres du Botswana, les Hirondelles du Burundi ou les Scorpions de Gambie. Les animaux n'ont évidemment jamais demandé autant d'égards, d'autant que la plupart des mascottes représentent des espèces en voie de disparition ou carrément disparues comme les lions de l'Atlas, mascotte de l'équipe marocaine et qui n'est pas qualifiée, à cause des renards du Polisario, dit-on dans les coulisses de la Confédération.

Mais ce ne sont pas forcément des animaux puisque la mascotte de la Zambie est le Chipolopolo, qui désigne une petite boule de cuivre dont le pays regorge. Oui, les Zambiens font ce qu'ils veulent, tout comme les

Mauritaniens qui appellent leur équipe les «mourabitoune» en référence à l'histoire et les Libyens «Les chevaliers de la Méditerranée», comme si on pouvait imaginer un cheval traversant la mer. Bref, on l'aura compris, les Libyens font aussi ce qu'ils veulent.

Mais pour en revenir à nos moutons, quand un éléphant, mascotte de l'équipe de Côte d'Ivoire, rencontre un fennec, mascotte de l'équipe d'Algérie, que peuvent-ils se dire ? Rien justement, ce sont des animaux et les animaux ne parlent pas, sauf s'ils sont du Daech. Mais s'ils pouvaient, que dirait un fennec, petit animal rusé qui creuse dans le sable pour chercher du gaz de schiste, à un éléphant qui fait 100 fois sa taille ? Pendant qu'on joue aux animaux, les joueurs gagnent des millions par match. On devrait sérieusement se mettre au football.

1/15 Théorie des cordes

Agents de sécurité triés sur le volet, cadres en costume aluminium, accueil officiel, fanfare, repas traditionnels et passage VIP, c'est l'accueil chaleureux offert à Alger pour une violoniste française, qui n'est évidemment pas que ça puisque elle occupe également la fonction de femme du Premier ministre français. Rien de très spécial au pays de l'hospitalité légendaire de l'Algérien, qui déroule souvent des tapis rouges pour les étrangers là où il enroule des cordes raides autour des cous de ses propres concitoyens.

Mais c'est dans un climat de vraie-fausse polémique franco-française qu'est arrivée l'artiste avec ses cordes à violon. En effet, Roland Dumas, grand défenseur de l'Algérie indépendante et fervent soutien actuel de la Palestine, ayant parlé de Valls comme étant sous influence juive, référence à sa femme, juive, a été pris

le 19.02.15

à partie par toute l'oligarchie médiatico-politique, qui a immédiatement crié au scandale, on ne prononce pas le mot «juif» là où chaque jour l'adjectif «musulman» est conjugué à tous les temps.

Peut-être faut-il le rappeler, Valls lui-même a déclaré son soutien à Israël, pendant que l'Algérie a officiellement expliqué n'avoir aucun problème avec les juifs, s'ils sont dans l'éthique, à l'image de Roger Hanin, enterré près d'Alger, selon ses propres souhaits. La théorie des cordes explique que dans l'infiniment petit de la quantique et l'infiniment grand de Newton et Einstein, il y a une idée, tout est tout. Les molécules subatomiques ont le mérite d'exister mais sur le folklore éculé, l'Algérie officielle, compromise, n'a rien trouvé de mieux que d'amener une troupe folklorique du Sud pour

chanter à la violoniste un «je t'aime I love you Madame Valls».

C'est au moment où des parties du régime commencent à accuser les manifestants d'In Salah d'être manipulés par des intérêts étrangers contre le gaz de schiste que l'on

convoque une troupe du Sud, peut-être même des environs d'In Salah, pour jouer du violon. On attend la réponse de la dame, au violon, «je t'aime ya Sahraoui». La théorie des cordes explique une chose : tout est dans tout, rien n'est dans rien, même le violon.

